



**University of
Zurich**^{UZH}

**Zurich Open Repository and
Archive**

University of Zurich
University Library
Strickhofstrasse 39
CH-8057 Zurich
www.zora.uzh.ch

Year: 2020

Le plurilinguisme en France au début du XXe siècle - perception et réalité

Glessgen, Martin-Dietrich

DOI: <https://doi.org/10.46277/eliphi.2020.036.2>

Posted at the Zurich Open Repository and Archive, University of Zurich

ZORA URL: <https://doi.org/10.5167/uzh-200814>

Book Section

Published Version



The following work is licensed under a Creative Commons: Attribution-NonCommercial-NoDerivs 2.0 Generic (CC BY-NC-ND 2.0) License.

Originally published at:

Glessgen, Martin-Dietrich (2020). Le plurilinguisme en France au début du XXe siècle - perception et réalité. In: Carles, Hélène; Glessgen, Martin-Dietrich. Les écrits des Poilus : Miroir du français au début du XXe siècle. Strasbourg: EliPhi, 53-97.

DOI: <https://doi.org/10.46277/eliphi.2020.036.2>

Travaux de Linguistique Romane

Les écrits des Poilus

ELIPHII

TraLiRo – Sociolinguistique, dialectologie, variation

Collection dirigée par Jean-Paul Chauveau, Hans Goebel et
Paul Videsott

TRALIRO

TRAVAUX DE LINGUISTIQUE ROMANE

Hélène Carles / Martin Glessgen (éds.)

Les écrits des Poilus

Miroir du français au début du XX^e siècle

ELIPHII

EDITIONS DE LINGUISTIQUE ET DE PHILOGIE

Ouvrage publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

ISBN 978-2-37276-036-2

ISBN 978-2-37276-041-6

EAN 9782372760362

EAN 9782372760416

DOI 10.46277/eliphi.2020.036.2 (sous la licence CC BY-NC-ND 2.0 FR)

© Éditions de linguistique et de philologie, Strasbourg 2020.

Table des matières

Préface.....	VII
Hélène Carles / Martin Glessgen: L'écrit familial au début du xx ^e siècle: l'apport des <i>Mots des Poilus</i> de Pierre Rézeau.....	1
<i>1. Le cadre général</i>	
Pierre Rézeau: L'éventail des correspondances de guerre 14-18: un témoignage linguistique d'une richesse insoupçonnée.....	27
Thierry Heckmann: Recueillir, intégrer, mettre en valeur les correspondances et les carnets des Poilus. L'exemple de la Vendée.....	41
<i>2. La variation diatopique</i>	
Martin Glessgen: Le plurilinguisme en France au début du xx ^e siècle – perception et réalité.....	53
André Thibault: La variation régionale chez les Poilus: phonétique et morpho-syntaxe.....	99
Hélène Carles: Nature et trajectoires du français régional en domaines occitan et francoprovençal.....	121
<i>3. La variation diastratique et diaphasique</i>	
Dumitru Kihai: La place de l'argot dans le vocabulaire des Poilus.....	171
Jean-Paul Chauveau: Le vocabulaire rural dans les échanges familiaux.....	191
Claus D. Pusch: L'immédiat et la distance communicatifs – L'apport des <i>Mots des Poilus</i>	215
Jean-Christophe Pellat: Lettres de Poilus: éléments de syntaxe.....	233
Bénédicte Elie: Langue littéraire vs Langue familiale: Une même langue pour dire la guerre?.....	243

4. *Le cas de l'italien et de l'allemand*

Emanuele Cutinelli-Rendina: La documentazione semicolta contemporanea in italiano.....	283
Sergio Lubello: L'italiano nelle lettere della Grande Guerra, con particolare attenzione al lessico.....	295
Lena Sowada: La recherche sur l'écriture privée: perspectives germanistiques	311

5. *Annexe: matériaux complémentaires*

Gilles Roques: En marge des <i>Mots des Poilus</i> de Pierre Rézeau. Commentaires et compléments.....	335
André Thibault: Analyse linguistique des traits phonographiques et morpho-syntaxiques de la correspondance d'une femme de soldat en Bretagne romane (1915-1917).....	389
<i>Index verborum</i>	439

Préface

Le présent volume prend appui sur le dictionnaire *Les mots des Poilus* de Pierre Rézeau, paru en 2018 à l'occasion du centième anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre¹. Cet ouvrage volumineux de mille pages réunit près de 5 500 lexèmes et 15 000 citations, fruit d'une lecture attentive de l'auteur d'environ 100 000 lettres. Il met ainsi en relief le vocabulaire diasystématiquement marqué et/ou insuffisamment décrit par la lexicographie du français. Le choix de Rézeau, l'un des artisans du *Trésor de la langue française* et maître d'œuvre du *Dictionnaire des régionalismes de France*, fait autorité et garantit une représentativité permettant les analyses thématiques qui constituent le présent volume. Il réunit les contributions d'une quinzaine d'auteurs, spécialistes de la variation du français contemporain, mais aussi de l'italien et de l'allemand, afin d'accentuer les différents aspects d'une ressource d'une richesse unique et ainsi cerner les particularités du français familial au début du xx^e siècle.

Les études de ce volume ont été préparées à travers la première moitié de l'année 2019 et présentées, lors d'un colloque organisé les 21 et 22 juin à l'Université de Strasbourg, en partenariat avec l'Université de Zurich et l'École Pratique des Hautes Études/PSL. Cette rencontre, permettant d'honorer le 80^e anniversaire de Pierre Rézeau, a fait écho au colloque organisé seize ans jour pour jour à l'occasion de son 65^e anniversaire à Strasbourg. Si le premier colloque, organisé par Martin Glessgen et André Thibault, a mis en relief le *Dictionnaire des régionalismes de France*², le second, organisé par Hélène Carles et Martin Glessgen, s'est placé dans cette continuité en étudiant sous différents aspects *Les mots des Poilus*.

Nous remercions les auteurs qui ont marqué par leur engagement autant que par la diligence et la qualité de leur travail l'intérêt pour cette réflexion sur *Les mots des Poilus*. Nos remerciements s'adressent tout autant à Pierre Rézeau lui-même, qui a suivi par son attention toujours bienveillante et ses précieux conseils la réalisation de cet ouvrage. Lui-même et Jean-Paul Chauveau ont relu les différents articles du volume, ce qui a contribué à l'homogénéisation de l'ensemble.

¹ Pierre Rézeau, *Les mots des Poilus*, Préface d'Annette Becker, Strasbourg, ÉLiPhi/SLR, 2018; xii + 970 p. [cité comme «MP» dans le présent volume].

² *La lexicographie différentielle du français et le "Dictionnaire des régionalismes de France"*, Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire (Strasbourg, 20-22 juin 2003), Strasbourg, PUS, 2005.

La mise en page du présent volume a été réalisée par Dumitru Kihai, aidé de Jessica Meierhofer pour l'*index verborum*. Hans Goebel, en tant que directeur de la collection, a accompagné efficacement l'achèvement de l'ouvrage.

Nous remercions enfin, pour leur soutien financier, l'équipe LiLPa et la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, l'équipe SAPRAT de l'École Pratique des Hautes Études/PSL ainsi que le *Romanisches Seminar* de l'Université de Zurich. Leur soutien spontané et positif a permis la réalisation du colloque dans les meilleures conditions. La publication de l'ouvrage a été soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Au nom de tous les auteurs du volume, nous leur exprimons notre reconnaissance.

Strasbourg / Zurich, le 31 juillet 2020

Hélène CARLES
Martin GLESSGEN

Le plurilinguisme en France au début du 20^e siècle – perception et réalité

1. Introduction

1.1. Langue écrite – langues parlées

1.1.1. Un écrit français généralisé

Les correspondances des Poilus et de leurs familles livrent un témoignage riche et fidèle du français familier au début du 20^e siècle. Elles comportent une variation stylistique certaine et impliquent les niveaux de langue, reflétant ainsi différentes facettes du diasystème français. Mais ce n'est pas cet aspect, étudié tout au long du présent volume, qui nous intéressera par la suite. Notre réflexion ne portera pas sur la textualité du français écrit, mais sur l'oral camouflé par cet habillage scriptural et, par là, sur les différents idiomes qui ont vécu à l'époque de la Grande Guerre sur le territoire de la France¹.

La réalité des correspondances en français, clairement tangible ne reflète de toute évidence pas à la réalité des usages langagiers à l'oral. On sait que vers 1800 la France était un pays plurilingue, comme cela ressort très clairement de l'enquête de l'abbé Grégoire. Cette enquête montre par ailleurs que de nombreux habitants de la nouvelle République étaient, quant à eux, monolingues, souvent au point de ne pas comprendre le français, notamment dans les domaines occitan et gascon². On sait également qu'un siècle plus tard les personnes nées après 1877 – et ayant moins de 40 ans au moment de la Guerre – ont toutes bénéficié de l'École obligatoire et y ont appris le

¹ Notre étude doit beaucoup aux discussions avec André Thibault et Jean-Paul Chauveau, ainsi que, bien entendu, avec Pierre Rézeau et Hélène Carles qui ont tous relu une ou plusieurs versions préliminaires de ce texte. Les interventions d'autres collègues lors du colloque strasbourgeois ont également été précieuses.

² Dans les références à l'enquête Grégoire, nous prenons appui sur les éditions de Gazier 1880 et de Certeau/Julia/Revel 1975 ainsi que sur les deux manuscrits de la bibliothèque de Port Royal (REV 222, édité dans tous ses éléments relevant directement de l'enquête par A. Gazier) et de la BnF (n.a.f. 2798, très partiellement édité par M. de Certeau *et al.* 1975; cf. aussi Droixhe 1981) dont nous préparons avec Hélène Carles une édition intégrale et commentée.

français³. Mais le français n'était pas pour autant devenu leur langue parlée usuelle, même si les correspondances semblent indiquer à première vue le contraire.

Les lettres rédigées dans un dialecte galloroman ou dans une autre langue autochtone de la France sont en effet rarissimes. Parmi les quelque cent mille lettres dont P. Rézeau a pu prendre connaissance, les cas de correspondances intégralement 'allo-glottes' restent très isolés⁴. Les lettres sont donc presque toujours écrites en français, parfois fautif et plus ou moins fortement teinté de marques régionales. Il y a tout au plus une présence ponctuelle de termes ou expressions ou encore de brèves citations en dialecte⁵, plus rarement des passages dépassant une ligne⁶.

Les langues régionales peuvent affleurer avec une fonction plus précise quand il s'agit de contourner la censure. Dans cette optique, le bachelier Joseph Gracy introduit de courts passages en basque, ce qui vaut également pour la phrase «Hartako es da untcha isan» [“C'est pourquoi ça c'est mal passé”] de l'étudiant agronome Michel Barthaburu [888] ou encore pour la phrase en gascon du menuisier Maurice Armen-gaud :

- (1) «poudépos gairébé mangea à sa talent, car crèbo de faim sé passéjeo et de més en més, seïpas so que débendren si asso duro» [“on ne peut manger à sa faim car crève-la-faim se promène et de plus en plus je ne sais pas ce que nous deviendrons si cela dure”] (Armen-gaudMirepoix, 1917) [885]⁷

Par ailleurs, on relève parfois des translittérations de dialectes galloromans dans une intention à plus proprement parler métalinguistique :

- ³ L'analphabétisme a en effet été réduit très rapidement suite à l'introduction de l'école obligatoire en 1882 (cf. *infra* n. 39) et l'alphabétisation supposait bien entendu l'apprentissage du français.
- ⁴ Rézeau cite d'après la vaste bibliographie qu'il a réunie le cas rare d'une correspondance intégrale d'un auteur bretonnant (*Courrier du sergent Louis Henrio à Louise Le Meliner, son épouse*) [888 n. 2] ainsi que quelques lettres éparses: deux lettres en breton parmi de nombreuses autres en français de Jean-Marie Conseil (lettres 215 et 253) [888], une «lettre en occitan par une jeune fille à son futur mari sur le front» [885 n. 1], une carte postale «envoyée du front écrite en francoprovençal» [ib.], «quatre ou cinq cartes postales» en occitan [885 n. 2]; cf. aussi [885 n. 4] un auteur du Tarn qui évoque dans un courrier à son épouse qu'il a reçu «une lettre en patois pour raconter beaucoup de choses de ce que vous faites»; s'ajoute une petite série de cartes postales et de lettres reproduites ou évoquées par Rauzier 2001.
- ⁵ Une des sources les plus intéressantes dans cette optique sont les lettres d'Anne-Marie Gigon à son mari comportant de nombreux emprunts au gallo, lexicaux mais aussi phonographiques, morphosyntaxiques et syntaxiques [882 et 885 n. 1-3]; cf. l'analyse détaillée d'A. Thibault, ici 389-438 [= Thibault 2020b].
- ⁶ Cf. les exemples réunis par Rézeau de quelques lignes en lorrain et en francoprovençal [883], en provençal [885] et en gascon [886], des passages en breton – dont un très long – dans la correspondance du prêtre Jean-Marie Conseil (cf. n. 2) ainsi que de brefs passages dans les lettres d'un propriétaire terrien de Plouguerneau, René-Noël Abjean [888].
- ⁷ Nous citons les témoignages extraits des *Mots des Poilus* avec le sigle utilisé par Rézeau, l'année et, entre crochets, la page dans l'ouvrage de Rézeau; nous renonçons en revanche à l'indication de la page de l'édition utilisée par ce dernier.

- (2) «Le 281 [régiment montpelliérain] revient des tranchées. J'entends des phrases dans la nuit: "Ount es aquelo puto de boueto... T'ai baillat la gniola apres dinna! Oun l'as?"», etc.» (BlayacMontpellier, 1915; traduction de l'éd. "Où est cette p... de boîte? Je t'ai donné la gnôle après dîner! Ou l'as-tu?") [884]
- (3) «Ici le temps est froid et fait beaucoup de vent ce qu[i] fait que l'oura impourtout la neï et y vos cuscharie» ["Le vent emporte la neige et vous couche (ou renverse)"] (QueyVer-soye, D.Q., 1916) [883]

Devant les dimensions immenses des correspondances, ces présences alloglottes représentent un phénomène très marginal et peu spontané, répondant dans certains cas à des motivations bien précises.

1.1.2. Effets de l'apprentissage scolaire de l'écrit

Si le français est presque exclusif dans les correspondances, cela s'explique sans aucun doute par des raisons de formation: les auteurs n'ont appris à écrire qu'en français. Les exemples de transcriptions dialectales proviennent souvent de personnes ayant connu une formation supérieure, permettant alors la gestion scripturale d'une langue pleinement orale: un bachelier, un étudiant agronome (cf. *supra* n° 1), un propriétaire terrien (n. 6), un médecin (cf. *infra* n° 73 et n. 37), un instituteur (n° 74 et n. 38), un juriste (François Blayac, n° 2; cf. aussi n° 75) ou encore un prêtre (n. 6), ce dernier breton⁸.

Parmi les correspondances citées par Pierre Rézeau se trouve le témoignage d'un méridional semi-lettré qui formule qu'avec une meilleure formation en français écrit, il aurait également été capable de rédiger un texte en occitan:

- (4) «Té bas demanda per quoi je t'envoie d'aquel français et bien voilà perdequé je ni sioï pas anat à l'équolo chaque jour moi» (Bacconnier/Minet/Soler 1985, 59: 1919) [885]

Un témoignage complémentaire cité par Jean-Michel Géa (2015, 65) laisse entrevoir que le français est perçu par les dialectophones comme le choix 'normal' à l'écrit:

- (5) «tu me dis dans ta lettre que le grand père a du mal a lire les lettres je ne comprend pas si cet parce que cest écri en français cest normal pour moi cest normal cest quon na pas appri a écrire a lécole dans avec le patois écrire ça me vient pas en patois et puis le français c'est la langue de la patrie comme ça tu pourra dire que je suis un bon soldat» (Amédée Bouscarle, de Manosque, 1915) [888]

Amédée Bouscarle a certainement raison lorsqu'il affirme que l'adhésion généralisée à la langue nationale a également une dimension politique et nationaliste. Pour expliquer le choix de langue presque exclusif des Poilus, la nature de l'apprentissage nous semble néanmoins plus déterminante. Le français à l'écrit est avant tout un effet de la formation scolaire, soutenue bien entendu par un sentiment national très développé.

⁸ Comme Jean-Paul Chauveau nous l'a fait remarquer, les prêtres bas-bretons étaient les seuls à avoir reçu un enseignement obligatoire, au séminaire, de la langue régionale du pays et ont donc appris à manier le breton littéraire.

Nous nous trouvons ainsi face à une dichotomie profonde : le français domine à un tel degré dans les correspondances que l'historien appréhendant ces sources pourrait facilement en déduire que cette langue était la réalité quasi-exclusive d'un pays qui connaissait tout au plus quelques reliquats de différents idiomes autochtones anciens. Nous savons toutefois par ailleurs qu'avant l'introduction de la scolarité obligatoire, les habitants de la France parlaient essentiellement ces mêmes idiomes. Le français était donc une langue scolaire et seconde pour la grande majorité des Français. Notre objectif est de cerner plus précisément les réalités langagières à l'oral au début du 20^e siècle, en dépassant les apparences d'un écrit monolingue.

1.2. *Interrogations et méthode*

Les trois questions centrales, auxquelles nous souhaiterions répondre à travers le témoignage des lettres des Poilus, sont les suivantes :

- (1) quels étaient les usages langagiers habituels à l'oral – donc quel(s) idiome(s) les habitants de la France parlaient-ils spontanément et au quotidien ? (section 2)
- (2) quelle était la compétence langagière des Français – quels étaient donc les idiomes qu'ils savaient parler ? (section 3)
- (3) dans quelle mesure les différents idiomes de la France étaient intercompréhensibles ou soulevaient des problèmes de communication ? (section 4)

Les trois questions sont naturellement interdépendantes, mais il convient de scinder les aspects dans l'interrogation pour pouvoir mieux cerner, justement, leur interaction. Il est également essentiel de traiter ces questions chaque fois séparément pour les différents territoires linguistiques (oïl, oc, langues régionales). Nous finirons par quelques observations sur le phénomène de l'identité linguistique et de la conscience de la diversité linguistique (section 5).

Nos interrogations sont donc en apparence simples et on pourrait se demander s'il reste des choses à découvrir dans ces domaines. Le plurilinguisme dans les tranchées a déjà été souligné dans le passé (v. par ex. l'ouvrage très illustratif de Bacconnier/Minet/Soler 1985, la collection de Rauzier 201 ou, plus récemment, Martin 2014, Géo 2015)⁹. Pourtant, on ne trouve pas de présentations cohérentes et approfondies de cette période et de cette problématique dans les manuels d'histoire du français¹⁰ et

⁹ Cf. la mise au point bibliographique de P. Rézeau dans les *Mots des Poilus* (p. 8-9).

¹⁰ La Première Guerre mondiale est absente des manuels de Wartburg 1946 (malgré un chapitre très détaillé – p. 273-275 – sur l'usage des langues en France au moment de la rédaction de l'ouvrage), Bruneau 1958, Berschin/Felixberger/Goebel 1978, Wolf 1979 (à part une évocation très générale de l'importance des guerres mondiales et coloniales du 20^e siècle « zu sprachlichem Ausgleich auf der Basis der Hochsprache », *ib.* 165), Picoche/Marchello Nizia 1989 et Lodge 1997. Les passages la concernant dans Chaurand 1999, dans le chapitre de F. Gadet, sont pertinents, mais très succincts (cf. *infra* n. 52). Enfin, l'ouvrage monumental de Rey/Duval/Siouffi 2007 comporte un bref chapitre d'A. Rey « Dire la guerre (1914-1919) » (*ib.*

des langues de la France¹¹. De toute évidence, la Grande Guerre n'est pas considérée comme une période significative par l'historiographie linguistique. Or, l'exploitation d'une situation d'observation exceptionnelle dans les *Mots des Poilus* permet d'appréhender le plurilinguisme de manière systématique et sur une base intégralement nouvelle. Les témoignages concernant les usages langagiers observables sont en effet bien plus présents dans les correspondances que les passages rédigés dans des idiomes autres que le français. L'expérience du plurilinguisme et des ruptures communicatives qui en découlent n'ont cessé de surprendre les soldats et cette prise de conscience collective n'est certainement pas restée sans conséquence sur la trajectoire des dialectes et langues de France (cf. *infra* 6.2). Autant du point de vue épistémologique des conditions d'observation que du point de vue de l'évolution des usages langagiers, il nous semble important de prendre en considération la période de la Première Guerre mondiale.

Notre analyse reposera essentiellement sur ces témoignages métalinguistiques et non pas sur les aspects internes concernant la variation diatopique en phonétique et en grammaire (cf. Thibault, *ici*) ou dans le lexique (cf. Carles, *ici*). Nous nous sommes basé en cela essentiellement sur les quatorze pages extrêmement denses dans lesquelles P. Rézeau a réuni une panoplie de témoignages concernant les usages langagiers [11-12, 21-23 et 880-888]. Nous avons structuré cette matière selon nos interrogations et nous l'avons intégrée dans la réflexion qui suit.

Notre approche est donc avant tout herméneutique et vise à exploiter l'apport des *Mots des Poilus* à la connaissance de la situation linguistique du début du 20^e siècle. Il est évident qu'il existe d'innombrables autres sources qui nous renseignent sur cette époque ; mais les lettres des soldats comportent une part d'observation immédiate et spontanée qui sort de l'ordinaire. Elles fournissent une image d'une cohérence remarquable qu'il nous semble utile de retracer.

1.3. *Questions définitives : patois et accent*

Avant de passer à l'interprétation des témoignages, il est important de clarifier un point terminologique central : l'usage des termes 'patois' et 'accent'. Le premier est relativement simple et bien connu. Attesté depuis le Moyen Âge dans différentes

1095-1101) qui met en avant des aspects significatifs de cette période pour les usages et la représentation des langues (notamment les implications concernant les militaires canadiens et les troupes coloniales), mais il n'évoque pas la question du plurilinguisme dans les tranchées et ses éventuelles conséquences ; par sa formulation prudente (« Les implications de ces événements tragiques et massifs sur les pratiques de langage sont difficiles à établir », *ib.* 1100), Rey laisse toutefois entrevoir l'idée que cette période mériterait l'attention des chercheurs. Par ailleurs, il souligne bien que dans les années 1860, le français est encore minoritaire dans les régions non oïliques (*ib.* 1037-1040).

¹¹ C'est le cas de la récente *Histoire sociale des langues de France* (éd. Kremnitz 2013), pourtant excellemment documentée, diversifiée et volumineuse. Elle dédie un (bref) chapitre à la Révolution française (271-282 [= Martel 2013a]), mais la situation particulière des tranchées n'est jamais évoquée. – Cf. aussi Kremnitz 2018, *infra* n. 44.

facettes sémantiques (parler local, langue incompréhensible, idiome de faible prestige etc.)¹², au plus tard depuis la Révolution française, ‘patois’ est terminologisé au sens de “toute variété langagière autochtone de France qui n’est pas assimilable au français (standard, familier ou régional)”¹³. Ce concept englobe *ex negativo* autant les dialectes galloromans, y inclus oïliques, que toutes les langues minoritaires territorialisées. Malgré sa connotation négative dans certains contextes, le terme *patois* est encore aujourd’hui la dénomination la plus fréquente parmi les dialectophones pour désigner leur parler – nous avons eu de bien nombreuses conversations du type : « ah ! vous parlez donc gascon ! » – « oh non ! nous parlons patois ! ». Dans les correspondances, nous n’avons trouvé aucune *infraction* à cette règle et le terme utilisé fréquemment par les auteurs sera à entendre dans ce sens.

Le terme d’‘accent’ en revanche est sujet à caution puisqu’il est polysémique. En principe, il devrait dénoter la prosodie ou, de manière plus générale, la physiologie phonétique globale d’un parler¹⁴. Ce dernier sens est en effet observable dans les lettres des Poilus, sachant que les auteurs ne formuleront pas qu’une personne ‘parle le français avec un accent’ donné, mais que ‘l’accent de quelqu’un est particulier’ – il faut alors entendre qu’il s’agit de la physiologie phonétique particulière d’une variété de français régional. Nous retrouverons cet usage dans la plupart des témoignages par la suite (n° 40, 53, 78, 80-84, 99 et n. 15)¹⁵.

Mais le mot ‘accent’ peut également désigner la physiologie phonétique d’un dialecte ou même d’une langue régionale et encore, par métonymie, le dialecte et la langue régionale en question. Ce n’est pas l’usage le plus fréquent, mais il est également attesté de manière univoque dans les *Mots des Poilus* (cf. aussi n° 21, 41, 96, 102). Voici un exemple où *accent (du pays)* désigne clairement le flamand en tant que langue :

¹² FEW 8, 35a s.v. *patt-* [peu précis : “façon particulière de s’énoncer ; langage de paysan” (seit ca. 1285)]; TLFi s.v. [Étymol. et Hist. : 1285 “langue incompréhensible, grossière” ; déb. 14^e s. “parler local”]; DMF s.v. [ca 1400 “manière de s’exprimer” ; à ajouter : “langue maternelle”, sens de l’exemple de La Vigne, 1495]; DEAFpré s.v. [“langage propre à un pays, à une race d’hommes, patois, et, par ext., langage d’une qualité supposée comme inférieure”, mais sans différenciation des attestations].

¹³ C’est le sens premier d’après le TLFi (s.v., I.A.1., toutefois sans préciser que le terme s’applique essentiellement au territoire de la France et sans exemple antérieur au 20^e siècle), né par spécialisation à partir du sens déjà médiéval “parler local”. Boyer (2013, 170-172) retrace le passage, aux 17^e et 18^e siècles, d’une désignation ‘épilangagière’ (comme *langue, dialecte*) à un terme chargé de connotations dépréciatives, s’inscrivant dans une idéologie unilinguiste ; cf. aussi la documentation détaillée chez Courouau 2005 ou encore l’aperçu in Chaurand (1999, 550-551 [M.-R. Simoni-Aurembou]).

¹⁴ Cf. TLFi s.v. (I.A.1.c.) “ensemble des traits de prononc. qui s’écartent de la prononc[iation] considérée comme normale et révèlent l’appartenance d’une pers[on]ne à un pays, une province, un mil[ieu] déterminés”.

¹⁵ Cf. aussi les citations dans le dictionnaire s.v. *escagasser* 1., *occuper, piquette* 1.2., *savoir* 3. dernier exemple. – Le sens linguistique premier de ‘prosodie (d’un idiome quelconque)’ est plus rare et ne semble actualisé que dans l’exemple n° 35 où l’auteur compare les accents du breton et du flamand.

- (6) «Braves gens, cultivateurs aisés [à Teteghem, Nord] : betterave sucrière... On vend devant nous la récolte : 40 000 F, en un langage qui ressemble plutôt à une “engueulade”... C'est l'accent du pays, c'est le flamand dans toute son âpreté» (StPierreNantua [Joseph], 1917) [887]¹⁶

L'exemple suivant est moins net : il peut s'agir du français régional de Picardie, mais aussi du dialecte picard du village ('pays') en question, d'autant plus que le dialecte est la seule expression habituelle en contexte rural en Picardie (cf. *infra* 2.4, n° 49-57) :

- (7) «L'accent du pays [Capelle-Fermont, Pas-de-Calais] est curieux» (LeSegretainLaval, 1914) [881]

Le prochain exemple est également ambigu, puisqu'il recèle un type de diph-tongue caractéristique du dialecte lorrain, mais qui a pu passer en français régional :

- (8) «il a été forçaië de s'sauvaië (accent meusien)» (JacquesVarennas, 1914) [883]

En tout cas, l'interprétation du terme n'est pas univoque et demande donc toujours une attention particulière. Voici un passage dont la compréhension suppose d'élucider toute une série d'implicites :

- (9) «Le village [Habeaurupt] est assez charmant [...] et les gens parlent bien. Notre accent [du Tarn] les dérange bien un peu pour comprendre, alors nous parlons parisien» (CombesLisle, 35, 1914 ; lettre de Paul) [881]

Habeaurupt se trouve en Lorraine romane. Les habitants parlent en principe un dialecte lorrain, mais ils doivent avoir parlé une variété de français (bien entendu régionalisée) face aux soldats occitanophones (selon ces derniers, les Lorrains « parlent bien », donc de manière compréhensible, proche du français général – en tout cas, ils n'auraient pas dit qu'ils 'parlent bien' s'ils avaient parlé en lorrain). Quant aux Poilus du Tarn, il n'y a aucune raison non plus de supposer que leur accent méridional en français ait pu empêcher la compréhension des Lorrains. La formule selon laquelle il « les dérange un peu » est clairement euphémique¹⁷. Ce qui a dû perturber les gens d'Habeaurupt a dû être le dialecte languedocien. Par ailleurs, les gens du Tarn ne sont en aucun cas en mesure de parler français avec une prosodie et des choix de mots « parisiens » ; ils peuvent tout au plus remplacer leur dialecte languedocien natal par le français – là encore inévitablement sous une forme régionalisée. Étant donné qu'ils assimilent le français à Paris, ils appellent cette langue du « parisien », rapprochement encore aujourd'hui endémique dans le Sud de la France¹⁸.

¹⁶ Pour permettre une lecture linéaire de notre texte, nous reproduisons certains témoignages à plusieurs reprises comme les n° 6 et 9 (= n° 37 et 68).

¹⁷ Qu'il nous soit permis de citer un passage d'Astérix, riche en stéréotypes bien dégagés : le Marseillais César Labeldecadix (*Le tour de Gaule*, p. 31) se réjouit de l'invitation des Gaulois (*Astérix en Corse*, p. 11) : « Vé ! C'est un peu bieng organisé, cette faîte ! », puis il répète à l'intention d'un Romain (p. 13) : « Vous ne trouvez pas, vous ôssi, qu'elle est bieng organisée cette faîte ? » ; cf. aussi *infra* n° 48.

¹⁸ Une amie provençale m'a demandé un jour : « Alors, Martin, comment dites-vous ça, là

Leur ‘accent’ – qu’ils abandonnent – n’est donc pas l’accent en français régional (qu’ils ne peuvent de toute manière pas supprimer), mais la désignation de leur dialecte occitan d’origine. Il faut comprendre ainsi le témoignage: “Notre dialecte les empêche de nous comprendre, alors nous parlons français”. Cette interprétation n’est pas intuitive à première vue, mais elle est raisonnable au vu des observations que nous ferons par la suite.

Ce dernier exemple illustre bien les difficultés que nous avons dû résoudre lors de l’étude des témoignages métalinguistiques des Poilus. Il a fallu systématiquement déterminer avec attention les sens à attribuer aux mots et cerner la situation communicative décrite par les auteurs. En règle générale, il s’agissait de témoins peu habiles dans le choix des mots mais remarquablement précis dans l’observation des réalités langagières.

2. Les usages langagiers habituels de l’oral

2.1. *Les territoires linguistiques*

Notre réflexion se place sur une double toile de fond: d’une part celle des usages langagiers identifiables vers 1800 grâce à l’enquête Grégoire (cf. n. 2), et d’autre part celle de la distribution des idiomes autochtones de la Galloromania vers 1900 d’après les enquêtes dialectologiques. Ces derniers ont été bien résumés par la carte qu’Otto Winkelmann a réalisée pour le volume du LRL dédié au français (v. carte 1 ci-contre).

Cette carte ne comporte aucune information surprenante. Mais elle permet une orientation immédiate en fonction des départements et distingue, pour le domaine d’oïl, la zone centrale, faiblement dialectalisée, des zones périphériques où les variétés dialectales étaient plus marquées et se distinguaient nettement du français¹⁹.

Pour répondre à la question de savoir quelles étaient les pratiques langagières usuelles des habitants de la France, nous considérerons d’abord le domaine occitan et gascon, puis les idiomes (romans et non-romans) autres que l’occitan ou le français, et, enfin, le territoire d’oïl, plus difficile à appréhender.

2.2. *L’occitan*

Le territoire d’oc était pleinement dialectalisé vers 1800: l’usage des variétés dialectales y était généralisé en dehors des personnes alphabétisées en contexte urbain. Le témoignage des lettres de la Grande Guerre semblerait indiquer que cette situation était restée relativement intacte encore un siècle plus tard. Nous avons regroupé les témoignages relevés par P. Rézeau d’après les constellations communicatives

haut, à Paris?», en assimilant mon français ‘du Nord’ – plus précisément du Nord-Est et certainement pas parisien – à la variété de la capitale.

¹⁹ Cf. pour une évaluation de la nature des parlers dans l’aire linguistique centrale’ M.-R. Simoni-Aurembou (*in* Chaurand 1999, 551-578).

LE PLURILINGUISME EN FRANCE AU DÉBUT DU 20^E SIÈCLE



Carte 1 : Les aires linguistiques de la France (Winkelmann *et al.* 1990).

différentes: les groupes de soldats provenant d'une même région (2.2.1), des Poilus méridionaux en présence de soldats d'autres régions (2.2.2), et des contextes énonciatifs particuliers (2.2.3).

2.2.1. Groupes de soldats provenant d'une même région

Étant donné que les régiments étaient souvent composés au départ selon les origines géographiques des soldats, ces derniers se trouvaient dans un contexte relativement homogène d'un point de vue géolinguistique. La langue usuelle semble avoir été alors de manière généralisée le dialecte d'origine que tout occitanophone semblait dominer pleinement. Comme un fils d'agriculteurs du Lot le formule, il parle « naturellement » « en patois » (Valette), et comme le souligne un ébéniste de Marseille, les méridionaux ne parlent « jamais en français » (Olive):

- (10) « ce matin Emilien m'a dit en patois naturellement car nous ne parlons jamais français entre nous [...] » (ValetteLapopie, 1915, Poilu du Lot) [884]
- (11) « moi qui n'ai qu'affaire à des Aveyronnais ou tous des tips [*sic*] du Gard, ils parlent tout le jour le patois jamais en français, et moi comme eux [...] » (OliveMarseille, 1915) [880]
- (12) « chaque jour tu n'entends parler que de "la maison, lou païs, l'oustal" » (AndrieuPortSteMarie, 1914, Poilu gascon) [883]
- (13) « Actuellement le coin de l'Argonne où nous nous trouvons est peuplé de Provençaux; on n'entend parler que le patois » et « En ce moment, je crois qu'il y a plus de Provençaux dans ce coin de l'Argonne que dans notre région. Aussi on n'entend parler que le patois » (CollompMontagnac, 1915) [884]
- (14) « De tous côtés les méridionaux affluent et le patois domine » (GasigliaNice, 1920) [883].

2.2.2. Coprésence de soldats de régions différentes

L'homogénéité géolinguistique des régiments n'était pas totale, notamment suite aux pertes d'hommes qui menaient à des restructurations. Parmi des groupes provenant d'une région donnée pouvaient se trouver alors des soldats seuls ou des minorités de soldats provenant d'autres régions et ne comprenant pas l'occitan (cf. *infra* 4.1). Cet état de fait n'empêchait visiblement pas les uns et les autres de conserver leur usage dialectal habituel. Malgré l'exclusion inévitable que cela impliquait (cf. *infra* 5.2), l'occitan ou le gascon restaient la langue de communication générale, ce qui souligne qu'il s'agissait d'un usage profondément ancré:

- (15) « Mais ici je ne connais personne, c'est tous des types du midi et de l'Auvergne qui parlent tous patois, on n'y comprend rien à leur langage » (DucruyÉcoche, 1915; Poilu bourguignon) [880]
- (16) « un renfort [...], la plupart Méridionaux, qui parlent un patois incompréhensible » (PerinRigny, 1916; Poilu bourguignon) [880]
- (17) « J'ai dans ma section quatre hommes des environs de chez nous [...] nous causons du Périgord. (...) nous sommes entourés de Basques ou Landais que nous ne comprenons pas plus qu'ils ne nous comprennent » (LeymonnerieRibérac, 1915; Poilu de Dordogne) [880]

- (18) « Nous sommes bien mêlés avec les soldats du nord, nous en avons 4 ou 5 par escouade. Et vous savez, nous autres, nous parlons patois, et eux n’y comprennent rien » (MassignacTournecoupe, 1915; Poilu du Gers) [880]
- (19) « Mes camarades de l’escouade étant tous des méridionaux (Toulouse et Bordeaux) et ne parlant presque exclusivement que le patois, je ne me mêle guère à eux » (GonnetMonétierB, 1916; Poilu des Hautes-Alpes) [880]
- (20) « j’ai un peu causé avec deux Charentais. Le tenace provençal de l’entourage fait qu’ils sont un peu isolés » (PuechLabastideR, 1915) [880]
- (21) « ici nous sommes entre pays, on parle patois, on est bien et on s’échange les bonnes choses des colis. Il n’y a que Firmin qui est ch’timi mais on l’aime bien, des fois on ne le comprend pas trop avec son accent » (Alphonse, 9 juin 1916, dans Auriol; Poilu du Sud-Ouest) [880].

2.2.3. Contextes particuliers

P. Rézeau a relevé quelques exemples qui mettent en évidence l’usage de l’occitan et du gascon dans des situations énonciatives marquées, comme la chanson, le chant à l’Église, les insultes ou une situation de détresse. Ces témoignages sont très parlants, mais ils ne contredisent pas le constat plus général que le dialecte était la forme d’expression habituelle des occitanophones.

Chansons :

- (22) « des artilleurs toulousains qui chantaient des chansons patoises en regardant frire un poulet » (AstrucRecoulesF, 25 décembre 1914) [884]
- (23) « Des chansons en patois du Languedoc clôturent généralement le programme [des concerts du dimanche]. Tharaud chante notamment “*Eugen[noun] toutis à Pourbilo*” et il ne manque pas de Toulousains dans la salle pour g...hanter au refrain » (ViguiierToulouse, 1914) [884]
- (24) « A la fin [du repas] nous n’avions ni faim ni soif et tous debout autour de la table nous chantâmes en chœur l’hymne de [M]illau: *Canten toutés in cur*, etc. » (AstrucRecoulesF, 25 mai 1915) [884]
- (25) « un incident [...] nous apprit en traversant les batteries d’artillerie, que nous étions en pays de connaissance, c’est-à-dire au milieu des régiments d’artillerie de notre cher Clermont-Ferrand. [...] nous entendîmes un chant patois d’Auvergne, chanté par un bonhomme assis tranquillement à côté de sa pièce au repos! “Les celiros sont maderas, vé la cuta de Montzuse” – “Les cerises sont mûres sur les côtes de Montjuzet [à Clermont-Ferrand]” » (Lignières, *Mémoires d’un poilu auvergnat*; mémoires rédigés en 1965) [884 n 1]

Chants à l’Église :

- (26) « on entonne en chœur [à l’église] le *Provençau e Catouli* » (MartinMarseille [André], 1914) [884]
- (27) « ils entonnèrent [pendant la messe] “Provençau et catouli” » (BarruolApt, 1914) [884]

Jurons, insultes :

- (28) « Mes hommes [des Tarnais] invectivaient les Allemands. Rives, lui, les injuriait en patois » (RoumiguièresLaguépie, 1915) [885]

N.B. Il faut en déduire que les autres soldats du Tarn insultaient les Allemands en français, langue que ces derniers pouvaient éventuellement comprendre un peu ; dans cette situation, le gascon est donc marqué et non attendu.

- (29) « Tout cela en provençal, ponctué de jurons exaspérants par leur bêtise : fan de putain ! etc. » et « ces rages [d'un camarade] se traduisent par un chapelet de "Millo Dious dé millo Dious, puto dé millo Dious, etc." » (PuechLabastideR, 1915) [885]

N.B. Le témoignage dit clairement que l'énoncé était intégralement en provençal, non pas seulement les jurons.

Situations de détresse :

- (30) « Gontran affolé par cette menace de l'officier escalada le talus de la tranchée en lui criant : "Béni mé querré [= Viens me chercher]", et en quelques enjambées il fut à la tranchée ennemie d'où il ne revint plus » (BarthasHomps, *ca* 1920)

N.B. Ce passage infiniment triste n'implique pas que le malheureux Gontran ait parlé autrement qu'occitan dans une situation habituelle.

- (31) « Le sergent Cavallès retrouvait pour se plaindre son patois de l'Ariège, la tête appuyée sur la jambe brisée d'un de ses soldats » (LaurentinCholet, 1918) [884]

N.B. Ce témoignage semble indiquer en revanche que le sous-officier parlait plus habituellement français, devant s'adresser à des soldats d'origine différente (cf. *infra* 3.1).

2.2.4. Synthèse pour les territoires occitan et gascon

Les nombreux témoignages concordent pleinement avec l'idée que les habitants du territoire d'oc parlaient en situation quotidienne leur dialecte natal, occitan ou gascon. Cette pratique était généralisée et indépendante de leur éducation et de leur origine socio-culturelle. Aucun témoignage ne met en avant que les personnes originaires d'une ville ou ayant reçu une formation supérieure se détachaient, parmi leurs camarades, par un choix divergent. Seul un mobile fonctionnel fort – comme celui de devoir commander des soldats d'origine différente – menait à une *infraction* à cette règle.

Ce constat est d'autant plus notable que l'enquête de Grégoire montre qu'au 18^e siècle en contexte urbain, notamment parmi les couches sociales cultivées, le français était utilisé et il est probable que son emploi remonte jusqu'au 16^e siècle. Les lettres des Poilus semblent toutefois indiquer que la compétence langagière en occitan et en gascon était néanmoins restée intacte dans toute la société méridionale.

2.3. Les langues non romanes et les variétés romanes autres que l'occitan et le français

Les relevés de P. Rézeau nous renseignent assez précisément sur la Flandre française, sur la Bretagne et sur l'Alsace, alors politiquement rattachée à l'Allemagne. En

revanche, il n'y a que des témoignages très partiels sur la Lorraine germanophone, le Pays basque, la Corse et les Antilles et aucun renseignement probant sur les Pyrénées orientales et – plus surprenant – sur le territoire francoprovençal.

L'attitude des Bretons et des Flamands rejoint en ligne générale celle des occitanophones, même si la formulation de René-Noël Abjean (cf. *infra*, n° 34) semble indiquer que le breton n'est pas d'un usage exclusif («généralement»). Cela peut s'expliquer par la distance interne majeure qui sépare le français du breton, distance mise en exergue par la formulation de Francis Genaudeau («on ne se croirait pas en France», n° 33). Il y aurait donc eu éventuellement une (faible) retenue de la part des Bretons à utiliser leur langue en contexte francophone²⁰. Mais la compétence langagière des locuteurs bretonnants est de toute évidence généralisée (pour la Flandre française, cf. aussi *infra* 3.2):

– Breton:

- (32) «Ici les Bretons causent toujours breton entre eux» (GaillardPlouharnel, 1915) [888]
- (33) «Dans ce régiment [le 62^e R.I., régiment lorientais], on ne se croirait pas en France, on entend parler que le breton entre soldats, c'est guère intéressant pour celui qui ne connaît pas la langue» (GenaudeauFrossay [Francis], 1914) [880]
- (34) «Nous sommes une dizaine de Bretons qui couchons dans la même chambre, aussi s'amuse-t-on bien et la conversation roule généralement en breton. On se croirait en Bretagne» et «durant la bataille ils [les Allemands] criaient quelque fois en breton, surtout la nuit pour tromper les hommes sachant le breton» (AbjeanPlouguerneau, 1916) [888]

– Flamand:

- (35) «L'habitant [d'Uxem, Nord] parle le flamand dont la résonance ressemble au breton. La première fois que je l'entendais parler je croyais que c'était du breton» et «Le prône a été fait en flamand, je n'ai rien compris du tout. On eut [*sic*] cependant dit que le curé parlait en breton, tellement l'accent ressemblait au nôtre» (AbjeanPlouguerneau, 1916) [887]

Ce dernier témoignage est particulièrement net parce qu'il atteste de l'usage du flamand à l'Église, au moment du sermon. P. Rézeau a relevé deux autres témoignages qui témoignent de l'usage de la langue *in situ*: le français est en effet absent des marchés autant en Bretagne qu'en Flandre française:

- (36) «Femmes [à Plouaret, auj. Côtes-d'Armor] allant au marché et faisant la causette chez le bistrot en buvant un marc. Langue bretonne incompréhensible» (BèsCastres, 1916; Poilu de Castres) [888]

²⁰ Jean-Paul Chauveau confirme cette attitude de fond: «(...) je peux témoigner que cinquante ans plus tard, c'était encore la même situation dans l'armée française: les occitanophones parlaient occitan bruyamment au milieu du réfectoire, tandis que les bretonnants se parlaient discrètement en breton dans un coin écarté» (cf. aussi *infra* n. 48).

- (37) «Braves gens, cultivateurs aisés [à Teteghem, Nord]: betterave sucrière... On vend devant nous la récolte: 40 000 F, en un langage qui ressemble plutôt à une “engueulade”... C’est l’accent du pays, c’est le flamand dans toute son âpreté» (StPierreNantua [Joseph], 1917) [887]

Le cas de l’Alsace est nettement différent puisque cette région n’était devenue française qu’à la signature du traité de Westphalie (1648) et seulement une faible minorité des habitants – sans doute moins de 10% – connaissait le français lors de son nouveau rattachement à l’Allemagne en 1871. Nous reviendrons plus loin sur l’Alsace (cf. *infra* 3.2), mais retenons ici que la langue d’usage y était sans exception le dialecte alémanique. La situation était visiblement différente en Moselle, également rattachée à l’Allemagne mais traversée par la frontière linguistique franco-allemande. Voici un témoignage en ce sens pour Morhange, qui se trouve dans la zone de transition linguistique :

- (38) «Toutes les anciennes familles lorraines [à Morhange, Moselle] parlent très bien français» (Boussineau, dans PPV, 1918; Poilu vendéen) [883]

D’autres témoignages soulignent à la fois la compétence en français et l’interférence avec le dialecte francique autochtone :

- (39) «des pauvres familles fuyant devant l’invasion des barbares. Quelques hommes âgés, mais surtout des femmes et des enfants se lamentaient et pleuraient en criant: “Ah! les cochons, ils ont mis le feu à notre maison!! ils pompardent sans arrêt le fillache!!! ils vont tuer tous ceux qui restent!!! etc.”. Je trouvais leur douleur bien sincère et leur accent lorrain bien bizarre en même temps» (HervouetStGMontaigu, 1919; cf. Thibault, ici 3.5) [23]
- (40) «De vieilles femmes [à Vic-sur-Seille, Moselle], la voix chevrotante, proclament d’un ton pénétré: Enfin foilà nos pantalons rouches!» (DuclosRouen, 1916; cf. ib.) [23]

L’observation est surprenante à Vic-sur-Seille qui se trouve en territoire romano-phonie. Les forts éléments d’interférence plaident en tout cas pour un usage encore constant du dialecte francique, qui était toujours bien présent en Lorraine dans les années 1960. En même temps le français y semble acquis au début du 20^e siècle comme langue seconde (cf. *infra* 3.1).

En Pays basque, nous avons déjà cité le témoignage de Jean Leymonnerie (n° 17), qui évoque des «Basques ou Landais», parlant leur langue(s) d’origine ; il nous semble légitime d’en déduire que les basco-phones parlaient basque entre eux tout comme les Bretons.

Également un seul témoignage évoque la Corse :

- (41) «Les nouveaux venus sont tous des Corses. Ils [...] protestent dans leur accent et mêlent dans leur conversation des “Christo de la madone!” des “Madonacha!”, etc., qui doivent être des jurons» (BèsCastres, 1915) [886]

Le passage n’est pas d’interprétation facile. Il est possible que les Corses essayaient de parler français tout en gardant quelques expressions de leur idiome de type italo-

roman. Mais «leur accent» doit ici avoir le sens de “leur patois” (cf. *supra* 1.3); il faut donc sans doute comprendre que les seuls éléments que le Languedocien Victorin Bès a réussi à identifier étaient, justement, des jurons. Les Corses semblent ainsi avoir parlé leur langue d’origine malgré le contexte alloglotte. Leur éventuelle compétence en français – sujet qui nous occupera plus loin – ne peut pas être établie sur cette base.

Ponctuellement sont évoqués enfin des Martiniquais :

- (42) «il nous arriva en renfort [...] des Martiniquais. Ils n’étaient pas trop mauvais gars, mais fainéants comme des coulevres, et surtout avaient une peur terrible des “obis” comme ils disaient, au lieu des obus, jamais il ne leur a été possible de prononcer un “u”!» (HervouetStGMontaigu, 1919; Poilu de Vendée; cf. Thibault, ici 3.9) [21 *sq.* n. 1]
- (43) «ces nègres qui parlaient très bien le français nous apprirent qu’ils étaient Martiniquais» (BarthasHomp, ca 1920; Poilu de l’Aude) [21 *sq.* n. 1]

La langue d’usage des Martiniquais était certainement le créole; mais étant donné que cet idiome était parfaitement inattendu pour les Poilus, il n’était pas identifiable en tant que tel. Ce qui ressort toutefois des deux témoignages, c’est une compétence évidente des Martiniquais en français, sans doute sous la forme d’une langue scolaire. Si, en effet, un occitanophone comme Louis Barthas indique que ces camarades d’une origine évidemment lointaine (‘nègre’) parlaient ‘très bien le français’, il semble s’agir là d’un jugement porté sur la langue apprise par un locuteur alloglotte²¹.

Si le catalan des Pyrénées orientales est très certainement assimilable au groupe occitano-gascon, nous restons presque sans renseignement sur le territoire francoprovençal. Nous avons toutefois pu relever un témoignage dans l’ouvrage de Bacconnier *et al.* qui met en relief l’usage habituel du francoprovençal même parmi des locuteurs provenant de l’environnement immédiat de Lyon²² (cf. aussi n° 88 écrit par un autre habitant du Rhône, également dialectophone).

2.4. *Les dialectes d’oïl*

2.4.1. *Cadre théorique et historique*

La situation des dialectes d’oïl est plus difficile à appréhender que celle des dialectes d’oc ou des autres idiomes de la France. D’emblée, il convient de distinguer les variétés parlées de la zone centrale autour de Paris, faiblement dialectalisée, des dialectes oïliques plus marqués et fortement différenciés autant dans les traits phonétiques et morphologiques que lexicaux (cf. *supra* 2.1).

²¹ André Thibault note que ce «commentaire implique, de façon implicite, que pour un Européen ce n’était pas du tout normal qu’un Noir parle très bien français», d’autant plus que ce n’était pas fréquent dans les colonies françaises d’Afrique, contrairement aux Antilles.

²² Bacconnier/Minet/Soler (1985, 69) citent le constat qu’un homme originaire de Château de St-Priest – à dix kilomètres du centre de Lyon – a fait en territoire d’oïl: «Ils ne comprennent pas le patois; quand ils nous entendent causer ils ouvrent les yeux comme si nous étions des bêtes curieuses» (1917).

Les variétés de la vaste zone autour de Paris (Picardie et Normandie méridionales, Champagne, Centre, Perche), caractérisée par une absence d'accidents de terrain et par des échanges commerciaux intenses depuis le 13^e siècle, étaient très proches du français normatif et scolaire, ce qui n'exclut pas certains décalages dans la prosodie, en phonétique segmentale et dans le lexique. Environ un tiers du territoire oïlique se trouve ainsi vers 1900 dans la situation linguistique d'un continuum entre le français normatif et des variétés faiblement dialectalisées ou régionalisées²³. L'intercompréhension entre tous les locuteurs de cette zone 'centrale' est pleinement garantie et les dialectophones peuvent assez facilement 'dédialectaliser' leurs énoncés²⁴.

Les autres dialectes oïliques s'éloignent nettement plus d'un français normatif ou scolaire, au point de mettre en cause l'intercompréhension. Un locuteur du français central n'est pas en mesure de comprendre *ad hoc* une discussion en dialecte picard, lorrain, wallon ou vendéen. La situation est toutefois différente de celle que l'on rencontre en territoire d'oc, puisqu'il s'agit malgré tout, en domaine d'oïl, de variétés dialectales appartenant au même diasystème linguistique. Il est par conséquent possible, avec un effort certain mais néanmoins circonscrit, de s'accoutumer à d'autres variétés oïliques.

Le cas le plus simple concerne les locuteurs de dialectes marqués, qui sont normalement en mesure de comprendre un français normatif. N'oublions pas que ce dernier est une forme de 'compromis' linguistique ayant favorisé des formes et lexèmes avec une portée large dans le diasystème (cf. Glessgen 2017). L'accoutumance en sens inverse est plus exigeante : un locuteur provenant de Vendée ou de la grande région parisienne aura besoin d'un temps certain pour comprendre le lorrain ou le picard

²³ Il est important de souligner que des énoncés oraux diatopiquement 'neutres' n'ont aucune réalité langagière. Toute réalisation orale du français porte des marques diatopiques plus ou moins apparentes et dans ce sens, le français régional est le seul type de réalisation orale de cette langue. Cf. pour la mise en évidence de ce constat Jean-Pierre Chambon (1997, 15 : « Les 'français régionaux' ne sont pas autre chose que les formes réelles et concrètes du français tout court » ; 2005, 7 : « Les 'français régionaux' sont le standard sous sa forme réelle, celui-ci – en dehors de la variété codifiée livresque/scolaire dite de référence – n'ayant pas d'existence concrète en dehors de ses réalisations géographiquement particularisées ») ; cf. aussi, pour l'intégration de cet état de faits dans le cadre de la théorie variationnelle, Glessgen/Schøsler (2018, 17-22).

²⁴ Dans la théorisation des relations entre langue standard et dialectes, on peut distinguer une diglossie, supposant deux codes bien séparés, mais coexistants dans la communication quotidienne et caractérisés par un code-switching occasionnel, et une 'diaglossie' (Auer 2011) correspondant à un continuum entre un pôle 'standard' et un pôle 'dialectal' avec une coprésence récurrente des deux pôles. Ce type de relation se vérifie aujourd'hui en Andalousie, entre le dialecte secondaire de l'andalou et l'espagnol familial voire standard. M. Francard, qui évoque également ce concept dans le contexte du français en Wallonie, suppose pour le domaine d'oïl que « l'étape de diaglossie y était atteinte dès le 19^e siècle » (2005, 58). Nous verrons par la suite de notre analyse que les témoignages des Poilus plaideraient plutôt pour une situation de diglossie classique ou, éventuellement, une 'diglossie atténuée' (*ib.*), supposant alors un code switching plus fréquent, idée également favorisée par Avanzi/Thibault (2019, 11). Nous ne prenons pas en considération ici le degré d'élaboration des dialectes dont Kailuweit 2015 souligne l'importance et qui est variable selon les régions.

et il pourra se décourager en cours de route²⁵. Toutefois, à l'intérieur d'une région donnée, il faut supposer que «les locuteurs du français ont la compétence au moins passive du dialecte et les dialectophones ont au moins la compétence passive du français»²⁶.

La situation telle que nous la décrivons semble être bien en place vers 1900 et elle correspond de toute évidence à celle des siècles antérieurs. Nous en trouvons confirmation dans les réponses à l'enquête Grégoire à la fin du 18^e siècle. Dans un autre ordre d'idées, l'émigration vers le Canada permet de confirmer, pour le siècle précédent, la portée de l'accommodation²⁷ allant dans le sens de la dédialectalisation. En effet, les «fondateurs des colonies francophones en Amérique au 17^e siècle y ont introduit le français et non des dialectes, alors que les membres des classes populaires, parmi lesquelles surtout se recrutaient les émigrants, parlaient majoritairement, à cette époque, les dialectes.» (Chauveau 2010, 251)²⁸. J.-P. Chauveau explique ce paradoxe, justement, par un phénomène d'accommodation ou – comme il l'appelle – d'interlocution :

«Avant d'émigrer, [les émigrants] avaient la compétence active du dialecte de leur région et très certainement, jusqu'à l'heure de quitter leurs villages, ils parlaient encore patois à leur famille et à leurs amis. Mais ils avaient également au moins la compétence passive du français: il le fallait bien pour comprendre les discours de ceux qui les engageaient à partir outre-mer. Une fois rompus les liens avec leur communauté sociale d'origine et intégrés à des groupes de gens dont le français constituait le dénominateur commun, ils ont activé leur connaissance passive du français. Cette activation brutale a laissé passer et maintenu quelques interférences entre dialectes et français. C'est ainsi que je m'explique la coexistence dans les français d'Amérique d'un excellent français, à la prononciation la mieux soignée (cf. Morin 1994 et 2002), et des traces des dialectes qui étaient l'usage linguistique quotidien des dialectophones avant leur émigration.» (Chauveau 2010, 258)

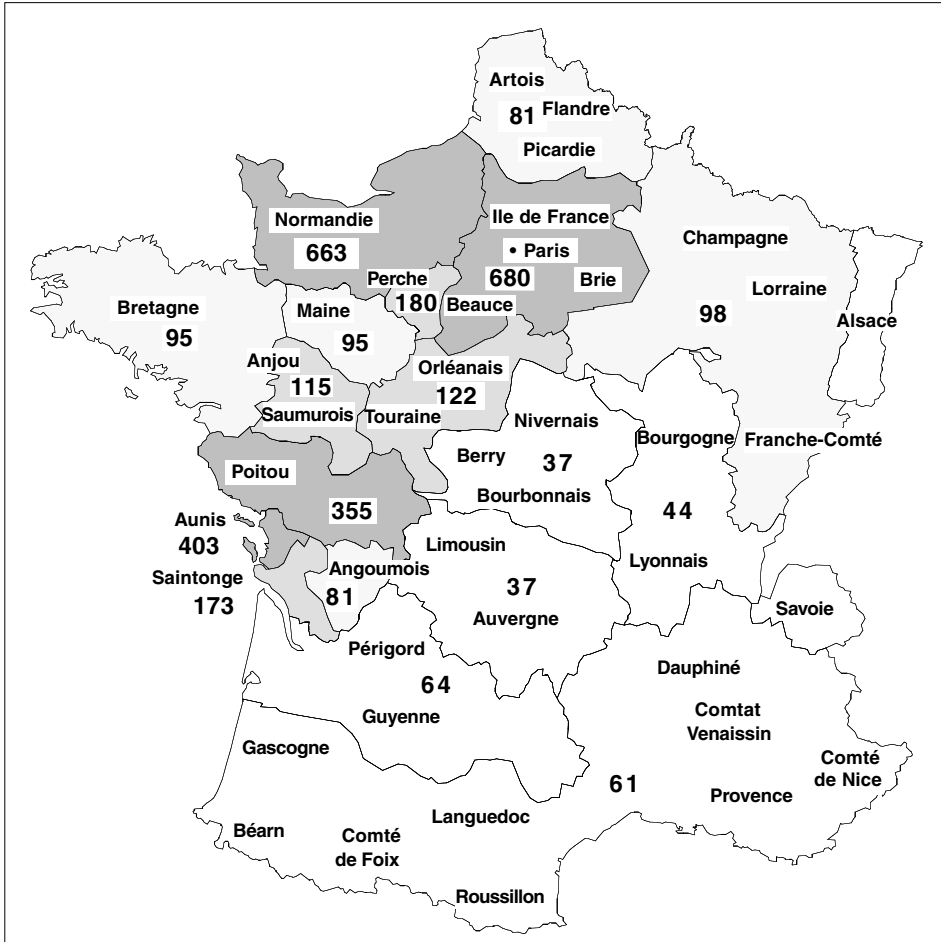
Il est possible d'accentuer ultérieurement cette réflexion en prenant en considération la provenance des premiers colons partis pour le Canada. La carte établie par Y. Ch. Morin (2002, 42) montre très clairement que ces derniers se partagent entre les régions de l'Ouest (Normandie et Charente/Poitou) et les régions faiblement dialectalisées (Région parisienne, Centre, Perche) :

²⁵ Ainsi, malgré notre accoutumance aux dialectes lorrains depuis une vingtaine d'années, nous sommes vite perdu lors d'une discussion spontanée entre dialectophones. Pierre Rézeau, quant à lui, auteur d'une monographie dialectale sur son village natal, Vouvant (1976), considère que les variétés dialectales à une cinquantaine de kilomètres de Vouvant lui ont toujours posé des problèmes de compréhension.

²⁶ Chauveau (2010, 255); J.-P. Chauveau poursuit: «Ces quelques témoignages manceaux sous l'Ancien Régime manifestent la co-présence dans une province de l'Ouest oïlique de deux niveaux de langues, non exclusifs, [= français et dialecte] mais au contraire utilisés dans une interlocution asymétrique que les conventions sociales ont admise de façon constante pendant pratiquement un demi-millénaire.» (*ib.* 257).

²⁷ Cf. pour le concept de l'accommodation, central dans ce contexte, Giles/Coupland/Coupland (1991).

²⁸ Cf. également Poirier (1994).



Carte 2: Provenance des émigrants des deux sexes, mariés avant 1680 (© Morin 2002, 42, d'après les données réunies par Charbonneau/Guillemette 1994, 169)

Les régions caractérisées par des dialectes plus marqués comme la Picardie, la Lorraine et le Sud-Est restent nettement en retrait, tout comme la Bretagne, le Bordelais et la côte gasconne – pourtant maritimes – et tout comme les territoires occitans et même francoprovençaux. L'émigration était donc fortement tributaire des compétences langagières des habitants du royaume. Cet épisode crucial permet donc d'établir la compétence passive du français parmi les dialectophones oïliques et d'entrevoir en même temps une certaine retenue de fait des locuteurs des autres langues du royaume dans ce mouvement de migration. Cette retenue peut s'expliquer

par la distance de la côte atlantique, mais elle pourrait également avoir un fondement linguistique, comme le souligne le cas de la Bretagne et de la Gascogne²⁹.

2.4.2. Les témoignages des Poilus

(1) Revenons sur la base de ce cadre général aux témoignages des Poilus et commençons par l'épicentre de la zone faiblement dialectalisée, Paris. Ici, nous ne sommes pas en face d'un dialecte, mais d'une variété urbaine, bien reconnaissable. Les Poilus, autant Parisiens que provinciaux, soulignent surtout la forte présence de mots et d'expressions perçus comme populaires ou argotiques :

- (44) les «Poilus parisiens qui n'appellent rien par leur vrai nom» et nomment «Paris Paname» (BarthasHoms, *ca* 1920; Poilu de l'Aude) [21]
- (45) «Nous sommes Parisiens dans la proportion de 99 pour 100: vous voyez d'ici les compagnies que ça fait, les commentaires, des tas d'expressions que j'ignore et qui me font tordre par leur drôlerie inattendue. Dans les rangs l'un dit à l'autre: "Mets donc par quatre, eh! ballot!" Et l'autre de répondre: "T'occupe pas du chapeau de la gamine et pousse la voiture!" Quel bagout!» (Luc Platt, [1914]; Poilu parisien) [11]
- (46) «deux petits copains de Paname que je faisais parler pour entendre leur accent faubourien» (JacquesVarenesA, 1915; Poilu parisien) [11]

De manière peu étonnante, ces témoignages indiquent donc la forte présence d'une variété diastratique marquée, proche d'un sociolecte traditionnel. Cette variété a bien entendu aussi une dimension diatopique, puisqu'elle est liée au lieu concret de Paris.

(2) Pour la vaste zone environnant la capitale, caractérisée par le continuum dialecte-français, la constellation habituelle ressort assez bien de deux témoignages qui commentent la langue des villageois champenois :

- (47) «La langue [à Saint-Loup, canton de Sézanne, Marne] est exclusivement le français, parlé plus rapidement que chez nous et avec une intonation un peu particulière, ce qui en rend la compréhension un peu difficile à qui n'est pas habitué. Ainsi *oi* se prononce *ouai*. Ex. *J'irons lundi à la Fère Champenoise mener le viau à la fouaire*», etc. (ColompMontagnac, 1915; instituteur provençal [près du Verdon]; cf. Thibault, *ici* 3.3; 3.7; 4.2.2) [23]
- (48) «les gens [à Lagery, Marne] sont très chics pour nous, mais, par exemple, [c'est] un peu difficile pour les comprendre; ils vous disent facilement *je l'avions, j'avions*, etc. – ils ont un faible pour l'aviation – puis pour dire *moi, c'est moé, toé, soé, chez soé*» (OliveMarseille, 1916; cf. *ib.*) [23]

Les marques régionales ou dialectales sont donc très présentes et même si les locuteurs se placent, dans leurs énoncés, proche du pôle du français, ils peuvent ne pas être facilement compris par un Marseillais³⁰. Cette situation était déjà en place au 18^e

²⁹ Cf. également la synthèse de Thibault (2003, 904-905; 907-908).

³⁰ La formulation euphémique «un peu difficile» rejoint celle que nous avons commenté auparavant (cf. *supra* n. 12).

siècle voire auparavant dans les régions oïliques à faible variation dialectale et elle n'a pas dû évoluer radicalement avant la deuxième Guerre mondiale.

La situation observée en Champagne semble analogue dans une partie de la Bretagne romane, dans l'est de l'Ille-et-Vilaine. Le Languedocien Louis Barthas, alors en stage à Vitré, constate :

- (49) « On ne parle ici [à Vitré] que le français, on le parlerait même très bien si on ne disait pas par exemple “Vitreu” pour Vitré, “marcheu” pour marché, “Sévigneu” pour Sévigné, etc. pour tous les mots se terminant par “é” » (BarthasHomp, *ca* 1920; cf. Thibault, *ici* 3.10) [23]

Il s'agit ici d'un des rares témoignages en décalage avec le cadre par ailleurs cohérent qui ressort des correspondances et de nos connaissances sur la variation du dialecte. En principe, Vitré se trouve en dehors de la zone de faible variation dialectale d'après la carte d'O. Winkelmann. Le plus probable est que les habitants se sont adressés en français à leur hôte occitanophone et celui-ci ne s'est pas rendu compte qu'ils parlaient un dialecte bien marqué entre eux³¹.

Le degré de distance des parlers lorrains par rapport au français est également difficile à évaluer. Louis Pergaud, instituteur et prix Goncourt, originaire du Doubs, note simplement une prononciation divergente pour les Ardennes :

- (50) « un brave cultivateur des Ardennes, plein de bon sens paysan et souvent d'esprit le plus fin malgré son lourd accent de terroir : les Ardânes, la mâson » (PergaudBelmont, 1915; cf. Thibault, *ici* 3.11) [23]

En revanche, les transcriptions du parler de la Meuse par Lucien Jacques font apparaître une variété dialectale bien nette :

- (51) « L'homme proposa de nous mener à la mairie : “Vous s'reïe mieux ! » ; « J'essaye de l'encourager [à partir]. Elle me répond : / – Mais je n'sarai voyagi da c'tétat, m'nafant !... Faudra pourta bié qu'on s'sauvi... Mes pauv'p'tiots !... [...] Elle me passe une bouteille. / – N'la montrem... C'est don viu. Y n'saura vous faire don mau. Y vous baillera des fources... » ; « il a été forçaïe de s'sauvaïe (accent meusien) » ; « Jacquet raconte un procès qu'il a eu pour avoir, à la veille de l'ouverture de la pêche, cherchaïe des chazaïes avec un engin prohibaïe » (JacquesVarennesA, 1914) [883]

Dans ce dernier exemple, de la Lorraine romanophone, la question d'un sensible décalage linguistique interne fait clairement surface. Elle se pose de manière semblable pour les régions où les dialectes oïliques sont bien marqués, en Picardie et en Normandie septentrionale, dans le Sud-Ouest, en Franche-Comté et en Bourgogne méridionale. Les témoignages réunis par P. Rézeau concernent toutefois essentiellement la Picardie puisqu'elle est traversée par le front, tout comme la Champagne citée

³¹ Jean-Paul Chauveau rejoint pleinement notre interprétation ; il s'agit, bien entendu, à la base, d'une prononciation dialectale, qui maintenait l'opposition entre [œ] accentué central pour un ancien /e/ accentué bref et [e] fermé pour un ancien /e/ accentué long : [jât'ə] “chanté” vs [fāt'e] “chantée” ; cette opposition restait intacte même quand les dialectophones parlaient français.

auparavant. Les deux premiers témoignages concernent l'usage langagier parmi les Poilus, les sept suivants celui des villages picards :

- (52) «je suis au milieu des gens du Nord, du Pas-de-Calais, du Calvados. On entend des "Tin! v'la tiot Co! D'où ché qu'té?" (C'est la prononciation de leurs phrases). Il m'a fallu du temps pour m'habituer à eux» (MerlierRoubaix, 1916; Poilu originaire du Nord, mais jeunesse à Paris) [88sq.]
- (53) «Dans ma chambre [d'hôpital] il y a une vingtaine de lits. Tous les Poilus sont du Nord et je ne comprends rien de ce qu'ils disent» (AndrieuPortSteMarie, 1915; Poilu gascon) [881; ici, il pourrait s'agir aussi du flamand]
- (54) «Je suis dans un sale pays de brouillard [Pas-de-Calais] où les gens ne parlent qu'en impigeable patois» (HermannReims, 1915) [881]
- (55) «C'est [Tincques, Pas-de-Calais] un joli village bien vert et bien tranquille, il y a quelques magasins. Les gens sont à peu près civilisés et l'on ne cause pas que le patois» (TardyValence, 1915) [882]

N.B. L'observation cible plutôt le fait que les habitants sont capables de parler français et disposés à le faire avec des soldats occitanophones que l'usage du dialecte picard entre eux. En revanche, le Poilu francophone, Léon Hermann (n° 54) n'a pas droit aux mêmes égards.

- (56) «Famechon [Somme]. Sale patelin. Des maisons de boue et crachat, toutes en trous. Population caractérisée par : "Min bouin fieu, nous ne pouvons pas." Charmant accueil, toutefois, dans la maison où nous logeons» (BruneauGivet, 16 septembre 1916) [882]
- (57) «Les gens parlent ici [à Berlancourt, Aisne sept.] le patois picard (c'est d'ailleurs la pleine Picardie). Ce patois est très compréhensible et j'ai pu répondre à des questions en picard.» (ClergeauSteLheurine, 1917; instituteur de la Charente-Maritime) [882]

N.B. Il faut comprendre que les habitants s'adressent en picard à René Clergeau³².

- (58) «Le pays [Hardivillers, à 11 km de Crèvecœur-le-Grand, Oise sept.], n'est pas désagréable et l'on est heureux d'entendre la conversation picarde se rapprochant assez de celle de notre pays. Dès le matin je vais boire un jus au café "A ch'kookou ki kante"!» (ChristopheBasLieu, 1916; Poilu originaire du Nord et donc picardophone) [882]
- (59) «Tout le monde [dans une ferme de Noyers-Saint-Martin, Oise sept.] parle picard; j'ai beau ouvrir mes oreilles je n'arrive pas à savoir ce qu'on me dit» (BouyerPaimbœuf, 1916; instituteur en Loire-Atlantique) [882]

N.B. Là encore, il semblerait que l'on se soit adressé à Henri Bouyer en picard.

- (60) «Quand un Poilu, un excité par la piquette de M^{me} Poiré mère, risque en passant une caresse à sa fille, Palmyre te lui envoie une large beigne [...] et elle crie à tue-tête! "Ah!

³² A. Thibault fait noter que la formulation d'un 'patois très compréhensible' plaiderait plutôt pour un picard francisé; la configuration communicative pourrait alors être interprétée dans l'esprit de la plaisanterie linguistique suivante: «un touriste allemand en voiture, en Suisse alémanique, demande son chemin à un Suisse dans la rue; ce dernier le renseigne, tout se passe bien; ensuite, l'Allemand dit à sa femme: il m'a parlé en suisse allemand [= en dialecte alémanique], mais j'ai tout compris! Et le Suisse, lui, dit à sa femme: ah, j'ai si bien parlé en Hochdeutsch [= *Schriftsprache*] que cet Allemand ne s'est même pas rendu compte que j'étais Suisse!». Les habitants de Berlancourt auraient dans cette logique parlé un picard francisé, croyant parler français, et l'instituteur Clergeau aura été fier de comprendre ce qu'il croyait être leur dialecte.

que maloré! Ils n'penchent donc qu'au mâl, ces caûchons de Parigiens!» (GaltierParis, 1917; dans le Pas-de-Calais ?) [882]

L'usage du dialecte est donc de toute évidence généralisé en situation 'naturelle' et il peut même rester stable quand on s'adresse à des interlocuteurs provenant d'autres régions oïliques. Les deux témoins pour cette dernière observation proviennent du Sud-Ouest.

Malheureusement, pour les autres régions oïliques, les témoignages sont rares. P. Rézeau recense une observation concernant le francomtois, une autre la Charente-Maritime et une dernière le Croissant. Pour le francomtois, le témoin est un Sarthois, qui s'étonne de ne pas comprendre le dialecte francomtois en Haute-Saône :

(61) «Nous sommes allés à la foire de Villersexel [...]. Cela paraît drôle car on ne comprend pas tout leur patois» (BruneauSargé, 1917) [883]

Par implicite, on peut déduire que les villageois parlaient en dialecte dans le contexte de la foire locale.

Parmi les soldats, on relève de nouveau que la pratique du dialecte se réalise même en présence de locuteurs d'autres régions :

(62) «Je ne regrette pas que l'on m'a envoyé au 123^e [...]. Ce qui est le plus embêtant c'est que l'on croirait être avec des boches quand ils se mettent à jargonner leur patois, on est là comme une tomate qui ne comprend pas un seul mot» (MalletLuzaney, 18 avril 1916) [882]

L'agriculteur Henri Mallet de Seine-et-Marne se trouve donc confronté au dialecte charentais du 123^e régiment (= de La Rochelle). Il semble s'agir d'un usage non constant, au moins en présence du camarade 'francilien'.

Plus ponctuelle, l'anecdote qui relate qu'un soldat du Croissant s'adresse à des soldats allemands dans un mélange de français familier et de dialecte :

(63) «A son "Qui vive?", les boches se voyant perdus jetèrent leurs armes en criant: "Kamerad". Alors lui, dans son patois de Montmarault: "Arreta-ma ou ben j'tire. Arretama"! Et ils s'arrêtèrent *ma*» (GuillauminYgrande, 1915) [883]

Cet énoncé reste épisodique, mais il suppose une pratique du dialecte profondément enracinée.

2.5. Synthèse des usages langagiers – réponse à la première question

En alignant les différents témoignages concernant les usages des Français vers 1915, on obtient un portrait très homogène. Les constats réunis ne couvrent pas pleinement le territoire, mais ils renseignent sur une partie importante de l'espace et sur des constellations linguistiques diverses. On constate de manière univoque qu'en tout lieu, la variété d'usage habituelle, en contexte de communication 'naturelle', est le dialecte autochtone. La variété dialectale peut être proche du français, comme en Champagne, ou plus ou moins divergente, comme en territoire d'oc ou en Bretagne,

mais il s'agit toujours du dialecte primaire et traditionnel du lieu. De toute évidence, tout habitant de la France domine encore, au début du 20^e siècle, le parler local, même si nous savons par ailleurs que le français était partout bien ancré dans les couches urbaines socio-culturellement élevées depuis les 16^e/17^e siècles³³.

Dans les usages oraux, la France reste donc au début du 20^e s. le pays pleinement plurilingue qu'il était vers la fin du 18^e siècle et dans les siècles antérieurs. Il est certain que le français est devenu désormais une langue seconde généralisée, comme nous le verrons dans la section suivante, mais les variétés traditionnelles forment encore le tissu communicatif de base. Ce constat peut ne pas surprendre les dialectologues et certains autres linguistes. Mais il ne s'agit pas d'une donnée généralement connue et reconnue dans les manuels ni encore dans la conscience des habitants de la France actuelle. Les témoignages des lettres des Poilus fournissent ici de manière indirecte la preuve d'un usage linguistique pleinement diversifié à l'oral.

3. La compétence du français à l'oral

Jusqu'ici, nous avons considéré la pratique langagière d'un oral dialectal de type spontané. L'autre face de la médaille est, bien entendu, le français. L'ensemble des soldats et de leurs épouses ont appris cette langue à l'école et la production exubérante des lettres garantit déjà à elle seule la réussite de cet apprentissage. Il reste toutefois la question de savoir dans quelle mesure le français était pratiqué à l'oral, parallèlement aux dialectes et aux idiomes régionaux.

Nous présenterons d'abord les constellations dans le cas le plus habituel d'une bonne compétence en français (3.1), puis le cas contrasté de la Flandre française et de l'Alsace (3.2), avant de nous interroger plus précisément sur la coexistence communicative du français avec les dialectes oïliques (3.3) et sur la réalisation d'un français régional en territoire d'oc (3.4).

3.1. *Le français langue seconde comme langue véhiculaire*

Les lettres des Poilus témoignent avec grande précision d'un certain nombre de situations où le français fait surface à l'oral. De manière prototypique, cela se produit quand des locuteurs de différents idiomes sont en contact. Voici un témoignage saillant en ce sens :

- (64) «Figurez-vous que nous restons 7 à l'escouade. Il y a 1 parisien, 1 breton, 1 ardennais, 1 auvergnat, 1 normand, 1 lillois et moi [= picard]. Si chacun veut parler son patois, il nous faut un interprète, mais on s'accorde bien tout de même » (Monpoix-Catenoy, 1915) [881]

³³ Cf. aussi Martel 2013b qui met en avant le bilinguisme de fait dans la bourgeoisie du Sud (où les enfants côtoyaient quotidiennement les employés de maison ou même des nourrices, à leur tour occitanophones) : «l'arrêt de la transmission familiale dans les familles des classes supérieures n'implique donc pas une rupture totale avec l'occitan».

La coprésence de trois dialectes oiliques marqués (normand, picard, ardennais), d'une variété occitane et du breton amène les soldats à renoncer à leur idiome d'origine et – logiquement – à parler français, ce qui semble avoir été une solution fonctionnelle, consensuelle et bien acceptée par tous.

Parmi les soldats, ce choix est récurrent. Voici deux autres cas de figure qui montrent en même temps l'accès possible au français parlé par des occitanophones et les contraintes qui régissaient ce choix :

(65) «j'ai un peu causé avec deux Charentais. Le tenace provençal de l'entourage fait qu'ils sont un peu isolés» (PuechLabastideR, 1915) [880]

(66) «Madame Lahille, ça ne mérite pas de remerciement d'écrire pour un camarade. Je serais bien aise que l'on me rendrait le même service. Pierre écrirait bien mais cela lui fatigue la vue car à présent on peut parler ensemble car il raisonne très bien et parle bien français» (LahilleGratens, 1914) [884]

Dans le premier cas, Jules Puech, docteur en droit du Tarn, s'adresse bien entendu en français aux deux Poilus charentais. Mais il s'agit ici, malgré tout, d'un choix marqué : l'auteur est un homme mûr et très instruit, et il semble avoir été le seul à s'être lancé en français. – La lettre rédigée par un camarade du métayer gascon Pierre Lahille, grièvement blessé, rend compte du fait que ce dernier était en mesure de parler français avec l'auteur de la lettre – visiblement d'origine oilique³⁴ –, alors qu'il devait avoir parlé gascon dans son délire, comme P. Rézeau le remarque en commentaire.

D'autres témoignages viennent appuyer la présence du français comme langue seconde, sachant qu'il est toujours indispensable de cerner les implicites des énoncés :

(67) «durant le voyage en chemin de fer, l'accueil a été partout enthousiaste, grandiose. [...] Maintenant nous sommes tout à fait au Nord, l'accueil est presque indifférent, et par endroit [*sic*, au singulier], glacial. Alors, qu'est-ce que nous ne leur disons pas en patois!» (AndrieuPortSteMarie, 1914) [881]

N.B. La formulation du juriste gascon Charles Andrieu laisse entrevoir que non seulement lui, mais aussi ses camarades avaient le choix de s'exprimer en français et qu'ils se sont volontairement 'retirés' dans leur *patois* pour couper court à la communication.

(68) «Le village [Habeaurupt, Vosges] est assez charmant [...] et les gens parlent bien. Notre accent [du Tarn] les dérange bien un peu pour comprendre, alors nous parlons parisien» (CombesLisle, 1914; lettre de Paul) [881]

N.B. On retient que les habitants dans la région de Saint-Dié s'adressent aux occitanophones en une variété bien compréhensible du français et que ces derniers renoncent à leur dialecte pour parler français – comme nous l'avons déjà évoqué (1.3).

(69) «C'est [Tincques, Pas-de-Calais] un joli village bien vert et bien tranquille, il y a quelques magasins. Les gens sont à peu près civilisés et l'on ne cause pas que le patois»

³⁴ Comme A. Thibault l'indique, l'emploi du conditionnel pour le subjonctif (*rendrait*) pourrait plaider en faveur d'une origine en Bretagne romane (cf. Thibault, ici 4.2.1).

(TardyValence, 1915) [882]

N.B. Nous avons vu que le picard était très présent dans le quotidien des villageois. Georges Tardy souligne donc que les habitants de Tincques étaient (i) disposés et (ii) en mesure de parler français avec des méridionaux comme lui.

Les différents témoignages font ressortir que dans une situation d'incompréhension (cf. *infra* 4), les locuteurs étaient capables de passer au français. Nous n'avons trouvé aucun indice d'*infraction* à cette règle et il est vraisemblable qu'elle est pleinement valable, au moins pour les personnes ayant été scolarisées.

En dehors de la zone faiblement dialectalisée, les habitants de la France disposent donc sans exception de deux registres voire de deux langues différentes: leur idiome traditionnel et le français, le premier étant généralisé dans l'usage quotidien, le deuxième servant comme langue véhiculaire en cas de nécessité.

3.2. *Le cas de l'Alsace et de la Flandre française*

Les deux seules régions où le français n'est pas connu par tous au début du 20^e siècle sont la Flandre française et l'Alsace. Pour l'Alsace, le constat n'est pas surprenant (cf. *supra* 2.3), mais il est important de le retenir. Pierre Rézeau, ayant soulevé précisément cette question, a réuni une douzaine de témoignages qui ne laissent aucun doute concernant les compétences langagières des Alsaciens, au moins haut-rhinois³⁵: dans leur très grande majorité, ils ne parlent pas français et ne comprennent

³⁵ Puisque le relevé a déjà été organisé sous cette même forme par P. Rézeau [887sq.], nous le reproduisons en note; les témoignages proviennent presque exclusivement du Haut-Rhin, où passait la ligne de front:

– «je suis allé [dans le Haut-Rhin] à Oberstrass et Friesen [...]. La plupart des habitants ne parlaient pas français, j'ai dû m'expliquer en allemand» (RibolletLyon, 1914)

– «Les Alsaciens sont grands, maigres et blonds [...]. Malheureusement, on ne peut guère se faire comprendre avec ces braves gens. Très peu parlent français. Ils parlent une sorte de patois allemand» (RoumiguièresLaguépie, 1914; au sud-ouest de Mulhouse)

– «Le flot des enfants [à Wildenstein, Haut-Rhin] m'entoure et regarde mes croix qui provoquent des exclamations dans un charabia incompréhensible, sorte de bas-allemand dont je ne saisis pas un mot [...]. Personne n'entend le français, sauf le facteur et la cabaretière» (BedelParis, 1915)

– «Quoique l'on dise de l'Alsace, c'est toujours chez les Boches. Quelques uns parlent français, mais les autres baragouinent l'Allemand» (MartinLongefoy, 1915; lettre écrite de Gérardmer, Vosges)

– «Ici [à Hagenbach, Haut-Rhin] il y en a la moitié [des habitants] qui ne savent pas parler le français et qui ne connaissent que l'alsacien, ce qui rend la conversation très embêtante» (PassotPradines 54, 1915)

– «Je ne vous dirai pas où nous sommes, c'est défendu. Tout ce que je peux vous dire c'est qu'avant la guerre le patelin où nous sommes [aux environs de Dannemarie] était boche. Aussi c'est vous dire le galimatia[s] que l'on entend ici. On n'y parle guère que l'Allemand. Très peu connaissent le français et encore d'une façon imparfaite» (VerlyHerlies [Henri], 1916)

– «La généralité des habitants [aux environs de Dannemarie, Haut-Rhin] est très sympathique envers les Français. Très peu causent le Français. Les vieux l'ont conservé un peu et les enfants le savent parce qu'il[s] l'apprenne[nt] depuis 2 ans bientôt. Entre eux le langage

pas cette langue. La coexistence entre alsacien et français ne fait surface qu'en se rapprochant de la frontière linguistique³⁶.

Le cas est moins flagrant dans la Flandre française, où au moins les enfants jeunes et certains adultes ne connaissent pas la langue nationale :

(70) «Langue tout à fait spéciale, certains même, ici [à Bergues, Nord], ne parlent pas le français» (StPierreNantua [Amand], 1917) [887]

(71) «Le Nord est le département qui possède le plus d'illettrés. [...] Et pour cause... Les gosses ne parlent que flamand ou anglais et ne connaissent pas un seul mot de français. (...) Et encore je me trouve dans une bourgade assez importante. Mais à la campagne... ce doit être pire» (MarquandAubenas, 1918) [887]

Par le contraste, la situation de la Flandre et de l'Alsace confirme très nettement la présence généralisée du français dans toutes les autres régions.

3.3. Coexistence entre dialectes oiliques et français

employé est le patois alsacien. Cela ressemble au Boche mais ce n'est quand même pas du Boche» (VerlyHerlies [Henri], 1916)

– «ils causent un jargon alsacien, aussi pas moyen de rien comprendre, entre eux ils ne parlent jamais français» (VerlyHerlies [Félicien], 1916)

– «Bons rapports avec la population [à Wesserling, Haut-Rhin]. Malheureusement, quand on leur demande une échelle, ils vous apportent de la paille. Je parle allemand plus que français; ils comprennent un peu, mais moi je ne comprends rien du tout» (BruneauGivet, 27 juin 1917)

– «je suis allé dans une maison de vieux Alsaciens avec un ami qui connaît un peu d'allemand. [...] Je commence à très bien comprendre quand ils causent avec mon ami car la prononciation se rapproche de l'anglais» (MarquandAubenas, 1917)

– «Les Alsaciennes sont très bien, et très charmantes, mais malheureusement beaucoup ne causent pas Français» (BéroujonThizy, 1919; lettre écrite de Saales, Bas-Rhin).

³⁶ Cela est notamment évoqué pour la vallée de la Thur, entre Thann au Sud et Kruth au Nord. Les témoignages en deviennent contradictoires; cf. Rézeau *ib.* :

– «Nous arrivons à Moosch puis à Willer [Haut-Rhin]. De ce côté et plus au sud jusqu'à Thann, la population est bien plus française que plus au nord; elle parle le patois alsacien qui n'est pas le boche, mais s'y rapporte beaucoup, seulement tous les gens connaissent le français et ne le parlent qu'avec les soldats» (MourlotParis, 1918), et «Ces gosses [aux environs de Kruth, Haut-Rhin] causent le français quand on le leur parle mais sitôt ensemble ils hachent de la paille et emploient leur patois qui déchire les oreilles» (*ib.*) [888].

La situation paraît donc être identique à celle observée, par exemple, en Picardie,

– mais: «Ici [à Kruth, Haut-Rhin], les gens ne parlent presque pas français. Ils parlent patois alsacien, mais comprennent bien l'allemand» (OberthürRennes, 1918) [888]

– et encore: «Il paraît qu'on lui a fait [à Joffre], à Thann, une grande ovation aux cris de "Fife Choffre» (RichardIssoudun, 24 novembre 1914); «Les habitants [de Ballersdorf, Haut-Rhin] parlent le français avec un accent dur, c'est-à-dire les *p* pour les *b*» (DartiguesCaudéran, 1917); «Ah! Elles s'en donnent les petites mulhousiennes! Fife la Vranze!... Ponchour! Et elles m'embrassent [...]. Et ma croix de guerre: "Gu'èze gue z'est g'za?"» (BedelParis, 1918) [23] – Ici, les auteurs des lettres ne perçoivent que les interférences avec l'allemanique dans la prononciation, sans s'arrêter sur la question de la compréhension ou non du français; cf. Thibault, ici 3.5.

Les lettres des Poilus fournissent également un certain nombre de témoignages d'une communication asymétrique à l'intérieur de la langue d'oïl. Il s'agit toutefois dans tous les cas de figure d'une constellation particulière :

– Interlocutrice âgée :

- (72) « La mère de M. le curé est une bonne petite vieille de 75 ans peut-être, qui me cause avec une volubilité excessive dans un patois du pays [Pas-de-Calais]. Quand je demande qui pourra me répondre la messe : “que c'tait pas mi qui m'en occupaille à ce temps, ma que va trouver qu'même ou'n'fant de chœur” » (CabaretCourgains, 1914) [882]

N.B. Il faut supposer que le prêtre Léon Cabaret, originaire de la Sarthe, parle français avec la mère de son confrère.

– Interlocuteurs de la même région :

- (73) « je rencontre un fantassin marchant paisiblement, une énorme botte de paille sur la tête ! Les obus éclatent à 100 m. – Eh ben, t'as pas peur ? – Avec cha, pas d' danger, mon z'ieutenant, si un obus qué sur mi, cha f'ra ressort » (TopFontaine, 1919) [881]

N.B. Si le médecin Gaston Top parle français, il est lui-même picard, ce qui justifie plus facilement la réponse en picard. Notons aussi que la connaissance du dialecte lui permet de proposer une translittération assez cohérente³⁷. C'est le même cas de figure dans les citations de Lucien Jacques de la Meuse (n° 51) : l'auteur est né à Varennes-en-Argonne dans la Meuse, mais il a vécu à Paris ; il comprend donc bien le dialecte au point de pouvoir le transcrire correctement, mais il ne le parle pas.

– Approche métalinguistique et/ou ludique :

- (74) « Grande conversation en patois picard [dans la Somme]. Le notaire, un petit vieillard alerte et gai, nous conte en patois quelques-unes des histoires facétieuses de la province » (CœurdeveyVerne, 1916) [882]

N.B. Edouard Cœurdevey, originaire du Doubs, est instituteur et passionné par l'écriture dialectale comme en témoigne sa correspondance³⁸.

- (75) « je vais aller blaguer une minute avec le petit Mercier en imitant le patois h'arentais » (ReyParis, 1918)

³⁷ Cf. les autres citations de dialecte du même auteur : « Entendu dans mon infirmerie ce matin, entre deux “pouilleux” : “Mi, ch'est des poux ; ti, ch'est des morpions. – C'ment que te voi cha ? – Té l'prends par l'cou, té le rwêtes, s'il a huit pattes et l'yeux bleus, ch'est un morpion !” Le moyen de s'ennuyer avec ces animaux-là ! » ; « Lecat, l'ouvrier biscuitier de chez Franhomme qui les a vus éclater [les obus] près de lui, arrive en riant et il explique : “T'as beau t'muché, si c'est cti-là qui doit t'casser l'gueule, muché ou pas muché, t'auras l'gueule cassée !” » (TopFontaine, 1919) [881].

³⁸ « “Y me noyero su un meurdgie” [en note : « “Je me noierais sur un murger”, c'est-à-dire un tas de pierres provenant de l'épierrage des champs »], ai-je soufflé à Ravenet qui éclate de gaité » ; « Leur dégoût [aux paysans] vient de ce qu'on s'éreinte “ai rebouillie lai târre” [en note : à travailler la terre] et qu'on ne mange que des “caniches” » ; « Tchangie d'viande beille appétit ! » ; « Elle o merria, n'en faut pus paila [en note : Elle s'est mariée, il n'en faut plus parler] » (CœurdeveyVerne, 1916) [883] ; cf. aussi la citation s.v. *caniche*.

N.B. Le parisien Robert Rey, licencié en droit, fait preuve d'une approche d'observateur par rapport au dialecte.

Le dialogue asymétrique entre français et dialecte d'oïl intervient donc quand une personne très âgée rencontre un locuteur d'une autre région ou encore quand un dialectophone parle avec une personne ayant connu une éducation supérieure, mais originaire de la même région. Le français se place dans ces exemples dans la bouche d'un prêtre (Cabaret), d'un médecin (Top), d'un artiste (Jacques). Dans les deux derniers exemples, animés par un esprit ludique voire folklorique, interviennent un instituteur, un notaire et un juriste. Dans un dialogue asymétrique, le français appartient donc à des personnes cultivées et il s'agit malgré tout d'un choix marqué. Il faut en déduire que la condition communicative de base reste le dialogue symétrique : dialecte–dialecte pour deux personnes de la même origine ou français–français pour deux personnes parlant des idiomes divergents.

3.4. *Le français régional*

La variation régionale du français se manifeste essentiellement dans le lexique (v. ici, Carles) et dans la phonétique, dans une moindre mesure dans la grammaire (cf. ici, Thibault). Notre interrogation ne porte pas sur les caractéristiques internes de la régionalité, mais sur la question de savoir dans quelle mesure les lettres témoignent de la présence de traits régionaux en français. Cela permettra en même temps de cerner le degré de conscience de ce type de variation.

Parmi les locuteurs d'oïl et pour le Lyonnais, P. Rézeau a relevé les observations suivantes :

- (76) «Deux Châlonnais roulant les *r* en Bourguignons qui se respectent» (ArèneNantua, 1916) [22]
- (77) «les indigènes [à Kœur-la-Grande et Kœur-la-Petite, Meuse] lisent tout haut les écussons de nos képis : “quatre-vingt-houit”» (BaquéVicFezensac, 1914) [22]
- (78) «Il faudrait entendre un Lyonnais, Foulupt, s'exclamer : “Vingt dieux ! On gèl' dans cet' piaule !” Ceci dit avec son accent particulier» (BèsCastres, 1915) et «Une voix sort d'une sape éclairée et, avec un accent lyonnais prononcé, demande s'il n'y a pas de Lyonnais parmi nous» (PerrinRigny, 1915 ; Poilu bourguignon) [22]

Les indications sont succinctes, mais elles permettent de cerner clairement qu'on a affaire à un niveau de langue différent d'un français familier diatopiquement assez neutre – nous reviendrons plus loin sur ce concept – ou encore des variétés dialectales de Franche-Comté, de Lorraine ou de Lyon. Notons que la prosodie du Lyonnais est commentée autant par un locuteur d'oïl que par un locuteur d'oc.

Le constat est plus net pour les variétés méridionales du français régional, plus faciles à distinguer des énoncés dialectaux. Notons que dans les passages suivants (tous réunis chez Rézeau [22]), le terme d'accent' s'applique bien à la prononciation segmentale et *supra*-segmentale :

- (79) «un officier d'administration, qui est de Marseille [...] : "Té, docteur! Justemint on demande un médecin pour Saïgon... Et autremint voulez-vous être celui-là ?» (BedelParis, 1915; cf. Thibault, ici 3.2)
- (80) «À côté de nous, le génie travaille à une mine; "l'accent" y sonne à plaisir, c'est le génie d'Avignon. C'est l'un d'eux qui m'a appris ce matin [...] que c'était dimanche. On avait annoncé pour ce matin, comme il disait, "ung grrrand bombardemung"» (TantyVersailles, 1915)
- (81) «Il [un blessé] gémit avec son accent méridional si tragique en la circonstance: "Ah!... Ah!... Hélas!... Monsieur le doqueteurre!... Enlevez-moi cette bannnde de dessus mes yeux que je voie un peu clair!... Enlevez-moi cette bannnde, monsieur le doqueteurre!..." C'est infiniment triste... Il faudra bien cependant qu'il apprenne qu'il n'a plus d'yeux, cet enfant du Midi, cet ami du soleil..."» (BedelParis, 1916; cf. Thibault, ici 3.2)
- (82) «ce petit juron habituel aux gens du Midi: "Ah! fi... fi... fils de putain!..." il disait "Putainque" dans son savoureux accent bordelais" (DenisChantonnay, 1915)
- (83) «un petit brun [...], avec un accent bordelais à faire frémir» (ReyParis, 1915)
- (84) «Il [l'aumônier] est de l'Aude et il est marrant avec son accent rocailleux» (Victor, 16 octobre 1916, dans Auriol)

Les relevés sont parfois d'une grande précision, notamment dans les translittérations du prix Goncourt Maurice Bedel et du philosophe Étienne Tanty. L'articulation orale du français régional semble pleinement impliquer les habitants des villes (Bordeaux, Marseille, n° 82 et 79) dont des personnes cultivées (aumônier, n° 84). Cela ressort également du témoignage de l'instituteur Marie-Auguste Collomp (n° 47), qui évoque le français parlé à Montagnac, à l'Ouest du Verdon, variété qu'il donne pour présente dans l'usage, identifiable par la prosodie et donc régionalisée. Si M.-A. Collomp laisse entrevoir un usage plus habituel du français, les autres énoncés que nous venons de citer semblent se placer dans un contexte impliquant des locuteurs d'origines différentes faisant appel au français en raison de la situation particulière.

Sans entrer ici dans l'étude des caractéristiques internes et de leur dimensions qualitative (cf. encore, ici, Carles et Thibault), nous pouvons retenir que la variation régionale du français est bien établie et bien présente dans ces retranscriptions d'énoncés oraux. Il est presque certain que l'essentiel des dialogues, entre locuteurs de variétés bien distinctes du français, a eu lieu dans une forme régionalisée. Il est vrai que même aujourd'hui tout énoncé français porte une marque diatopique plus ou moins forte, autant dans la prosodie que dans la phonétique segmentale et que le lexique régional reste bien présent à l'oral³⁹. Mais à l'époque ce phénomène devait être encore bien plus marqué. Même les locuteurs de la zone à faible variation dialectale autour de Paris ou encore les Parisiens eux-mêmes, étaient clairement identifiables. Les différences diatopiques devaient s'estomper en fonction de l'éducation, mais en dernière instance, tout habitant de la France s'exprimait dans une variété régionalisée lorsqu'il choisissait de parler français.

³⁹ Cf. déjà *supra* n. 16.

Enfin, on peut supposer que les habitants de la France étaient bien conscients de cette diversité, peut-être même plus que de la variation dialectale, qui fait l'objet de davantage de surprise dans nos témoignages.

3.5. Synthèse concernant la compétence orale du français – réponse à la deuxième question

Nous pouvons retenir les quatre constats suivants :

- (1) Nous avons déjà vu dans la section précédente que tout habitant de la France est *a priori* en mesure de parler la variété dialectale du lieu où il a grandi. Dans les milieux urbains et dans les couches socio-culturelles élevées, le français occupe sans doute la majorité des situations communicatives, mais dans le contexte de la Guerre et des tranchées, cette pratique est abandonnée au profit du dialecte, au moins parmi les gens de même origine régionale. Il s'avère ainsi que les idiomes traditionnels sont bien dominés par tous et que la très grande majorité des Français les emploie exclusivement en situation naturelle.
- (2) De manière complémentaire, on peut retenir que presque tout habitant de la France, âgé de moins de 40 ans, était en mesure d'écrire et de parler le français⁴⁰ et que cette compétence était exploitée sans hésitation dans un contexte plurilingue. Les cas divergents de la Flandre française et de l'Alsace – qui n'était justement pas française à l'époque – soulignent encore la clarté de ce constat. Notons toutefois que le français reste encore la langue seconde, plus périphérique dans la gestion cognitive que les idiomes autochtones⁴¹.
- (3) Notons également que des communications asymétriques, notamment entre un dialecte oilique et le français, sont possibles et se réalisent dans des situations particulières, mais que de manière générale, les locuteurs essaient de les éviter.
- (4) Un dernier point, peut-être moins conscient dans l'historiographie du français, concerne la nature du français parlé par les locuteurs dialectophones. Il nous semble évident que plus encore qu'aujourd'hui sa réalisation unique était par-

⁴⁰ Il faut bien entendu compter avec une proportion d'illettrés, qui restait toutefois réduite ; Kremnitz (2018, 91) cite pour 1901 le chiffre de 17,8% d'analphabètes (d'après le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften* dans l'édition de 1923) ; vingt ans plus tard le taux d'illettrés en France devait sans doute tourner autour de 5% parmi les personnes nées après 1877 ; cf. aussi Chaurand 1999, 587 [F. Gadet] : moins de 4 % de conscrits analphabètes à partir de 1908).

⁴¹ Le bilinguisme des locuteurs oiliques à cette époque ressort avec une grande clarté des précieux enregistrements que Ferdinand Brunot avait recueilli dans les années 1912 et 1913 dans les Ardennes, le Berry et le Limousin. L'analyse d'A. Thibault (2017) porte sur une série de témoignages berrichons de 1913, réalisés pour l'essentiel en un français nettement régionalisé mais parfois aussi en dialecte (tel la *conversation sur le chanvre*, n° 40, <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280810>>). La combinaison des différents enregistrements fournit une illustration on ne peut plus concrète des usages identifiés à travers les correspondances des Poilus.

tout un français fortement régionalisé. Le marquage régional devait être nettement plus présent et nettement plus marqué que ce que nous pouvons observer aujourd'hui.

4. L'intercompréhension entre les idiomes de France

Nous avons contourné jusqu'ici la question de l'intercompréhensibilité des différents idiomes en contact quotidien pendant la Guerre. C'est bien évidemment ici que réside la raison essentielle du choix du français comme langue véhiculaire – tant que les interlocuteurs se comprennent bien en parlant leur idiome natal, ils peuvent s'en satisfaire.

Les témoignages réunis jusqu'ici mentionnent en effet souvent cette dimension de l'intercompréhension, en général en regrettant l'inaccessibilité à un parler donné. Dans les lignes qui vont suivre, nous souhaiterions analyser de manière ciblée et systématique la question de savoir quelles variétés autochtones posaient des difficultés aux locuteurs, sachant que de telles difficultés dépendent toujours de multiples facteurs : la distance interne entre les idiomes en question, la situation communicative, les expériences personnelles des locuteurs ou encore leur capacités linguistiques individuelles.

L'interrogation est relativement simple pour les idiomes non romans de France. Comme nous avons pu le voir, le breton ou le flamand sont parfaitement incompréhensibles aux locuteurs d'une variété galloromane (n° 34 et 36 : Bès et Genaudeau pour le breton, sachant que Genaudeau est originaire de Loire-Atlantique ; n° 35 : Abjean pour le flamand). Mais l'intercompréhension entre les dialectes galloromans mérite une attention particulière.

4.1. *Dialectes oïliques et occitans*

La rupture de compréhension la plus récurrente dans les témoignages est celle entre les dialectes oïliques et occitans : les locuteurs des parlers d'oïl se plaignent régulièrement de ne pas comprendre les différentes variétés méridionales, sans distinction entre l'Auvergne, la Provence ou la Gascogne. En revanche, des occitanophones sont perdus face aux dialectes oïliques marqués, comme le picard, et somme toute assez déroutés par des dialectes oïliques plus proches du français comme le champenois.

Nous avons déjà cité des passages indiquant que

- un Bourguignon ne comprend pas des Auvergnats, pourtant géographiquement proches (Ducruy, n° 15), un autre se plaint du « patois incompréhensible » des occitanophones (Perrin, n° 16) ;
- les « soldats du nord » ne comprennent pas le gascon (Massignac, n° 18) ; même constat pour les habitants des villages picards (Andrieu, n° 67) ;

- entre dialectes oïliques, auvergnat et breton la communication est impossible (Monpoix, n° 64);
- les Poilus du Sud-Ouest ne comprennent pas le picard (Alphonse, n° 21, et Andrieu, n° 53);
- un Marseillais rencontre des difficultés dans la compréhension du dialecte champenois (n° 57).

Le constat est donc net : un locuteur d'un dialecte d'oc ne comprend pas un dialecte oïlique marqué et un francophone ne comprend pas l'occitan. Nous avons également vu que des locuteurs de dialectes oïliques restent dans l'incompréhension devant le francoprovençal (cf. *supra* n. 22).

4.2. Dialectes oïliques

Mais la force d'exclusion linguistique des dialectes agit également à l'intérieur des territoires d'oïl et d'oc. Pour le domaine oïlique, le cas le plus souvent cité est celui du picard, particulièrement marqué et omniprésent à cause de la ligne du Front. Nous avons déjà réuni tous les témoignages pertinents pour cette question lorsque nous nous sommes interrogé sur la présence des variétés dialectales dans l'usage quotidien (cf. *supra* 2.4). Nous souhaiterions ici mettre l'accent sur le degré de compréhensibilité des variétés oïliques en contact.

Le picard est considéré comme incompréhensible par un normalien et agrégé de lettres, originaire de Reims (Hermann, n° 53) et par un instituteur de Loire-Atlantique (Bouyer, n° 59). Un autre instituteur, de Charente-Maritime, considère en revanche que le « patois est très compréhensible » et qu'il a « pu répondre à des questions en picard » (n° 57); mais la formulation montre qu'il s'agit d'une situation bien spécifique d'interlocuteurs picards qui essaient de se faire comprendre par lui. La possibilité de se faire comprendre si les deux parties font des efforts ressort de manière plus nette du témoignage du prêtre Léon Cabaret, originaire de la Sarthe :

(85) « “Jomouais! Jomouais! Qué malheur!” disent les gens du pays [Pas-de-Calais]. J'ai oublié de dire que dans leur baragouin nous n'entendons rien du tout. Qu'ils vous fassent des compliments ou vous engueulent il faut souvent les faire répéter pour y comprendre quelque chose! Ils disent une *boutèle* pour une bouteille Une *vielle* femme pour une vieille femme Ma *file* pour ma fille *Vouices* pour vices, et tout cela sur un ton chantant qui nous fait rigoler même quand nous n'avons pas envie » (CabaretCourgains, 1914) [882]

Même un jeune lettré, Octave Merlier, formé à Paris mais originaire de Roubaix, avoue qu'il lui « a fallu du temps pour [s]'habituer à eux » (n° 52).

Devant ces différents témoignages, qui se complètent, il devient évident que le picard est incompréhensible à un locuteur d'une région oïlique, même relativement proche. Cela n'empêche pas une possible accoutumance ou un apprentissage, comme pour tout autre idiome – une personne douée pour les langues, qui a cerné les équiva-

lences phonétiques les plus saillantes (comme on l'a vu au n° 85), peut bien entendu se familiariser avec un dialecte marqué (cf. *supra* 2.4.1).

Pour les autres régions, nous disposons d'un témoignage où un Poilu de Seine-et-Marne dit ne pas comprendre le dialecte de Charente-Maritime (Mallet, n° 62) et celui d'un Sarthois déclarant forfait, au moins partiellement, devant le francomtois: «on ne comprend pas tout leur patois» (Bruneau, n° 61).

En résumé, même à l'intérieur du territoire d'oïl, l'intercompréhension entre dialectophones d'origines différentes reste très partielle et elle est compromise à mesure que la distance linguistique augmente. Étant donné que l'usage des dialectes est pratiquement généralisé, comme nous l'avons vu auparavant, ce constat n'est pas anodin. Le plurilinguisme de la France commence très clairement avec la diversité dialectale au sein d'un même ensemble linguistique (ici oïlique).

4.3. *Dialectes occitans et gascons*

Les observations du domaine d'oïl rejoignent en partie seulement celles que l'on peut faire pour le domaine d'oc. En ligne générale, la coprésence de dialectes voisins peut donner lieu à des témoignages soulignant une certaine divergence, mais qui n'est pas considérée comme problématique pour la compréhension. Ainsi, la communication entre provençal, surtout occidental, et languedocien est – sans surprise – relativement immédiate (cf. §). Cela semble également être le cas pour le languedocien et le gascon, d'après le témoignage de Maurice Armengaud. Celui-ci établit une identité entre le gascon oriental de l'Ariège (Mirepoix) et le parler de Rodez.

(86) «Tout le monde [à Rodez] parle le patois, le même que nous nous causons. Je suis dans mon milieu et ne fais que causer le patois» (ArmengaudMirepoix, 1918) [881]

Mirepoix se trouve toutefois proche de la frontière linguistique et Armengaud a probablement dû prendre l'habitude, en tant que garçon de café, d'appréhender des variétés dialectales diverses.

Le décalage entre limousin et languedocien semble également ne pas mener à une rupture de communication :

(87) «je suis agréablement surpris d'entendre [à Béziers] de belles dames parler en patois, telles de vulgaires lavandières. Ici le provençal est toujours en honneur. Je m'aperçois qu'il est très facile à comprendre, ce n'est plus comme de le lire dans les poèmes de Mistral. Je le saisis très bien et je me fais fort bien comprendre avec mon limousin. Le provençal est plus pur de "francismes", très musical et gracieux infiniment sur les lèvres d'une femme» (BeaufilsDournazac, 1917) [881]

Il est vraisemblable qu'il était plus facile à Jean-Louis Beaufils de comprendre le languedocien de Béziers que cela ne l'aurait été pour un habitant de Béziers de comprendre des paysans de la Haute-Vienne septentrionale. Mais Beaufils insiste sur le fait qu'il a fait appel à son parler d'origine, sans doute quelque peu francisé suite à son long séjour à Paris.

Enfin, et c'est le cas qui nous a le plus surpris, un locuteur du francoprovençal a pu s'acclimater sans trop de peine aux parlers de la Provence méditerranéenne :

- (88) « Malgré que je ne suis qu'avec des Marseillais et des Toulonnais, j'ai de bons amis. Les premiers temps je n'y comprenais rien dans leur patois, mais maintenant je comprends tout » (BéroujonThizy, 124, 1915; originaire du Rhône) [881]

D'après les témoignages dont nous disposons, les ruptures de compréhension ne se produisent qu'en présence de variétés plus éloignées, entre gascon et limousin, ou encore entre gascon et provençal alpin. Nous avons déjà cité le Périgourdin Jean Leymonnerie (n° 17) qui constate que les cinq locuteurs du limousin de sa compagnie ne comprennent ni le basque ni le landais et qu'inversement les Basques et les Landais ne comprennent pas le limousin. La citation est peu précise, mais elle semblerait indiquer en même temps – et sans surprise – que les bascophones sont en mesure de communiquer en gascon.

Le témoignage de Laurent Gonnet (n° 19), concerne le contraste entre le provençal alpin et le Sud-Ouest. Nous le reprenons ici puisque son interprétation demande un bref commentaire :

- (89) « Mes camarades de l'escouade étant tous des méridionaux (Toulouse et Bordeaux) et ne parlant presque exclusivement que le patois, je ne me mêle guère à eux » (GonnetMonétierB, 1916) [880]

Gonnet est originaire des Hautes-Alpes et travaille à Grenoble, mais il a étudié la reliure d'art à Marseille, une formation d'au moins deux ans; il a donc dû se familiariser avec le provençal occidental. Il évite néanmoins le contact avec les locuteurs du languedocien et du gascon, qui, entre eux, semblent interagir spontanément, ce qui rejoint le témoignage d'Armengaud (n° 86).

En résumé, les dialectes d'oc entre eux semblent poser moins de problèmes d'intercompréhension que les dialectes d'oïl. Il nous semble toutefois notable que si le gascon peut poser des problèmes à des Provençaux des Hautes-Alpes ou à des Limousins, il reste bien accessible à des locuteurs languedociens. Si l'inverse – la compréhension du languedocien par des Gascons – est habituellement reconnu, ce constat est plus inattendu et mériterait un approfondissement. Les témoignages semblent indiquer que le languedocien est non seulement la variété compréhensible à tous les locuteurs du groupe occitano-gascon mais aussi celle qui permet le meilleur accès à toutes les autres variétés.

4.4. Synthèse concernant l'intercompréhension – réponse à la troisième question

Nous pouvons retenir que :

- (1) les langues régionales (breton, flamand, basque, dialectes germaniques, corse, créole) étaient bien entendu incompréhensibles pour tous les non-locuteurs autochtones de ces idiomes ;
- (2) les dialectes d'oc restent impénétrables aux dialectophones d'oïl et les dialectes d'oïl marqués sont tout aussi opaques pour les occitanophones : en domaine d'oc, la situation a fortement évolué depuis 1790 puisque les occitanophones comprennent désormais bien le français et certains de ses dialectes héréditaires. Les habitants d'oïl en revanche se voient toujours complètement coupés des dialectes d'oc. Ajoutons que les locuteurs du francoprovençal ont généralement une certaine compétence de compréhension des dialectes d'oïl (proches) et qu'ils semblent également être en mesure d'appréhender les dialectes d'oc orientaux assez facilement ;
- (3) à l'intérieur des territoires d'oïl et d'oc, les variétés très marquées et éloignées entre elles posent de gros problèmes de compréhension aux locuteurs, sachant que ce phénomène est plus fort en territoire d'oïl qu'en territoire d'oc.

5. Identité et conscience linguistiques

5.1. Identité linguistique régionale

La diversité des idiomes qui se trouvent réunis au Front ne donne pas seulement lieu à la prise de conscience de cette diversité. Elle catalyse aussi un sentiment d'identité linguistique, qui est évoquée par plusieurs témoignages. Les dialectophones, autant du territoire d'oc que du territoire d'oïl, tout comme les locuteurs de langues régionales, déclarent leur bonheur de se retrouver parmi des camarades parlant la même langue⁴².

Provençal et gascon :

- (90) « Nous sommes maintenant quelques-uns du Midi et nous pouvons parler le provençal. Dans la salle des permissionnaires on entend parler tous les dialectes ; c'est drôle comme on se recherche parmi compatriotes et comme on se plaît dans le parler local » (CollompMontagnac, 1915) [880]
- (91) « ici nous sommes entre pays, on parle patois, on est bien et on s'échange les bonnes choses des colis [...] » (Alphonse, 9 juin 1916 ; cf. *supra* n° 21)

⁴² Cf. aussi le témoignage donné par Bacconnier/Minet/Soler (1985, 55) : « Vous pouvez croire qu'on est contents, et nous nous réjouissons de pouvoir bavarder un peu en patois durant les moments qu'on passe ensemble » (1917).

Picard :

- (92) « je me suis donc retrouvé en pays de connaissance, et entendre le patois de chez nous [= Solre-le-Château, Nord] m'a fait une belle émotion » (BaliqueSolre, 1917)
- (93) « Le pays, n'est pas désagréable et l'on est heureux d'entendre la conversation picarde se rapprochant assez de celle de notre pays. » (ChristopheBasLieu, 1916; cf. *supra* n° 58)

La puissance de la langue pour catalyser l'identité de groupes ressort ici avec une grande clarté. Les Poilus vont jusqu'à introduire le terme de 'compatriotes' pour des dialectophones (Montagnac) de leur régions.

5.2. Exclusion linguistique

Malheureusement, la force identitaire du langage comporte en elle une force non moindre d'exclusion. L'insécurité linguistique, l'agressivité et l'exclusion de l'autre (ou de soi-même) vont ici de pair. Même dans le contexte très solidaire de la Guerre, on constate le rejet des autres, à cause de leur idiome, la volonté de s'isoler des autres ou encore le sentiment d'exclusion. Nous avons déjà vu le récit de Charles Andrieu qui décrit comment les soldats gascons se retirent grâce à leur dialecte pour se couper du monde picard à l'accueil « glacial » (n° 57). Ou encore celui de Gonnet qui se tient à distance des Languedociens et des Gascons (n° 89). Reprenons ici les témoignages très parlants de Leymonnerie et de Puech (cf. déjà *supra* n° 17 et 20/65) :

- (94) « J'ai dans ma section quatre hommes des environs de chez nous [...] nous causons du Périgord. Nous nous isolons même un peu, nous formons même un clan à part, car nous sommes entourés de Basques ou Landais que nous ne comprenons pas plus qu'ils ne nous comprennent » (LeymonnerieRibérac, 1915) [880]
- (95) « j'ai un peu causé avec deux Charentais. Le tenace provençal de l'entourage fait qu'ils sont un peu isolés » (PuechLabastideR, 1915) [880]

Le sentiment d'isolement ressort très nettement du témoignage suivant :

- (96) « nous sommes bien dépaysés au milieu de ces soldats [de l'Est] qui n'ont pas notre accent » (BèsCastres, 57, 1915) [880]

Les réactions devant la diversité langagière culminent dans le rejet explicite des variétés 'étrangères' :

- (97) « les autres me dégoûtent avec leur patois provençal » (BreauMessac, in *PoilusHteSaintonge*, 28, 1914) [880]
- (98) « cet horrible parler flamand [dans le Nord]. C'est pénible d'entendre en France parler une autre langue que la sienne » (ChennebenoistParis, 187, 1915) [881]

On retient notamment l'énoncé d'Henri Chennebenoist qui trahit toute l'arrogance du 'petit peuple' parisien envers le 'reste' de la France. Il en ressort également une conscience bien nette de la diversité linguistique du pays, même si l'auteur la regrette. L'absence généralisée de conscience dans la France d'aujourd'hui concernant son passé – et son présent – plurilingue(s) est donc un phénomène récent.

5.3. *Aspects de conscience linguistique*

5.3.1. *Conscience globale de la variation*

De façon générale, tous les énoncés que nous avons réunis témoignent en effet d'une forme de conscience de la variation linguistique sur le territoire de la France. Il s'agit d'observations et d'évaluations métalinguistiques, provoquées essentiellement par des effets de surprise devant la grande diversité des idiomes et dialectes.

Une conscience plus globale de la diversité se trouve plus rarement et uniquement sous la plume de personnalités particulièrement observatrices. Ainsi, l'artiste Lucien Jacques évoque la « Grange Babel. À la nuit, on y entend tous les patois de France » (Jacques Varennes A, 82, 1914) [880] ou l'instituteur provençal Marie-Auguste Collomp fait l'inventaire suivant :

(99) « J'entends parler le français sur toutes sortes de tons : les Ardennais, très vite et en tournant la langue dans la bouche comme si cette dernière était pleine de gravier ; les Vendéens, avec des intonations très accentuées, tour à tour graves et aiguës ; les Autunois parlent une sorte de patois français (*j'ons, j'allons al jardin, j'étions ben malheureux*, etc.). On peut faire de très curieuses comparaisons et j'aurais l'occasion de faire de très intéressantes études, car la diversité des éléments qui composent mon entourage ira encore en s'accroissant »

« Parmi les nouveaux venus, on nous a envoyé un groupe de Normands. Nouveau sujet d'études ; bientôt le régiment réunira les différentes races de France. Il est dommage qu'on ne puisse pas retenir les accents, les intonations, les tournures ; on pourrait faire des études linguistiques et autres très intéressantes. *Viens avec mé ; Pierre ira avec té et Joseph (emportera son bidon) avec sé*, disent les Normands » (Collomp Montagnac, 1915) [21]

Très curieusement, cette approche reste relativement isolée. À la Guerre, les Muses sont amenées à se taire...⁴³.

5.3.2. *Conscience des origines individuelles*

Parmi les multiples observations que font les Poilus à propos de leur idiome ou de ceux des autres, on relève le phénomène d'identification d'une variété dialectale familière. Si ce n'est pas vraiment surprenant, il s'agit néanmoins d'une forme de prise de conscience de l'altérité linguistique :

(100) « Nous croisons deux hommes du train qui nous entendant causer en patois, s'arrêtent et l'un d'eux fait à haute voix cette réflexion : « En voilà qui ne sont pas loin de Brive ! » » (Goulmy Donzenac, 1915) [883 n. 1]

(101) « j'ai entendu causer sur la route et reconnu le patois de chez nous qui alternait avec celui d'ici. C'était le tailleur Séguy de Mazamet et un autre Mazamétain, avec deux naturels du pays » (Puech Labastide R, 1915) [884]

⁴³ Nous reprenons sous sa forme initiale l'adage que Fr.-R. Hausmann a renversé dans son étude *Auch im Krieg schweigen die Musen nicht...* (2001).

- (102) «Ça, c'était vraiment le Midi [...], l'accent du pays bas comme on dit dans le Tarn» (BèsCastres, 1916) [884]
- (103) «Le 96^e RI [garnisons de Béziers et d'Agde, Hérault] de la 31^e DI du 16^e CA revient [...], on reconnaît les Poilus à leur accent et au patois» (AmalricStSulpice, 1916) [885]
- (104) «un jeune de la classe 19 me regarde et me dit: il me semble que je t'ai vu quelque part. [...] je lui dis: toi, tu dois être un gars de l'Oèse. D'où es-tu? Réponse; j'suis d'Creil!» (BouchetCreil [Marc], 1918) [22]

5.3.3. Mauvaise identification des langues

À l'opposé se trouvent les énoncés qui dénotent une incompréhension totale ou au moins un rejet net d'idiomes inconnus. Ainsi, des locuteurs d'oïl peuvent, dans un esprit caustique, feindre de prendre le provençal (n° 105) ou le gascon (n° 106) pour de l'allemand :

- (105) «on entonne en chœur [à l'église] le *Provençau e Catouli*. Derrière moi, un naturel du pays qui n'y comprenait goutte murmure à mi-voix: "Les v'là qui chantent en Allemand à c'te heure!"» (MartinMarseille [André], 1914) [884]
- (106) «ils [des renforts du Berry et de la Bourgogne] s'ennuient un peu et surtout quand ils nous entendent à parler patois. Ils se demandent si nous sommes des boches ou des Français» (MassignacTournecoupe, 1916) [880]

Nous avons vu que le Sarthois Henry Mallet compare même le charentais avec l'allemand (n° 62). De la même manière, le flamand et l'alsacien ont pu être rapprochés de l'anglais (Marquand, n° 72 et n. 35) ou encore le flamand du breton (Abjean, n° 35, sachant que le rapprochement est de type métaphorique puisque Abjean est bretonnant).

En ligne générale, il ne semble pas s'agir là d'identification réelles, mais plutôt d'effets d'une moquerie presque provocatrice. Jean-Paul Chauveau relève, dans son commentaire à notre étude, que cette attitude «suggère que ne pas parler français, c'est parler étranger et peut-être même parler ennemi», ce qui rejoint le phénomène d'exclusion linguistique traité auparavant (5.2).

5.3.4. Utilisation consciente des dialectes

Un dernier aspect de la conscience linguistique concerne l'utilisation des dialectes occitans et gascons afin de ne pas être compris par l'ennemi allemand. P. Rézeau a réuni deux témoignages, relativement isolés, mais néanmoins significatifs, dans sa présentation :

- (107) «la demande de munitions s'est faite en patois afin que les Allemands ne comprennent point que nous étions à court» (AmalricStSulpice, 1915; Poilu du Tarn) [884]
- (108) «nous sommes obligés ordre du capitaine de parler patois a cause de l'espionnage» (Pierre Fourment, [Haute-Garonne]; carte envoyée d'Hindlingen (Haut-Rhin), le 9 octobre [1914], dans RauzierOccitan 2016) [884]

5.4. *Synthèse: identité et conscience linguistiques*

Les différentes facettes concernant l'identité et la conscience linguistiques montrent que la toile de fond des usages langagiers, du plurilinguisme et des barrières que celui-ci établit donne lieu à des épiphénomènes très divers. En ligne générale, le plurilinguisme et la grande diversité des variétés internes aux diasystèmes d'oïl et d'oc sont très développés dans les faits, mais relativement peu conscients dans le savoir partagé de la République⁴⁴. Les auteurs des lettres laissent entrevoir constamment des effets de surprise devant le constat des usages langagiers multiformes.

Dans un certain sens, cette relative absence de conscience a déterminé le regard de notre époque sur les siècles passés. Encore aujourd'hui, l'extrême diversité linguistique de la France qui régnait entre le 16^e et le milieu du 20^e siècle est très loin d'être généralement perçue ou admise.

6. Conclusions

6.1. *Les langues de la France dans leur trajectoire diachronique*

Notre analyse des témoignages métalinguistiques réunis par Pierre Rézeau montre que les *Mots des Poilus* tiennent toutes les promesses que ce livre a pu inspirer: grâce à l'excellent choix d'exemples retenus, l'ouvrage livre véritablement une 'photographie' détaillée de la situation langagière complexe du début du 20^e siècle (cf. Carles/Glessgen, ici, 7).

Au-delà des observations de détail que nous avons pu faire, il nous semble important de placer la situation autour de 1910/20 dans sa trajectoire entre 1800 et 2000: au moment de la Grande Guerre, les habitants de la France parlaient presque tous et presque partout un dialecte; même les personnes cultivées, francophones en tout lieu, avaient encore une bonne connaissance du parler traditionnel. Par ailleurs, l'ensemble des moins de 40 ans dominait désormais le français à l'écrit et le parlait sous une forme fortement régionalisée. Ce double état de fait n'est pas généralement reconnu dans l'historiographie du français⁴⁵, mais ressort avec une grande évidence des témoignages analysés ici. Il s'oppose fortement à l'époque de l'enquête Grégoire où (1) tout le monde parlait certes sa langue autochtone, mais où (2) le français n'était de loin pas compris de tous. Il s'oppose tout autant à notre époque, du début du 21^e siècle, où (1) peu de personnes parlent encore un dialecte et où (2) le français, généralisé, se réalise quotidiennement sous des formes faiblement régionalisées.

⁴⁴ Notons que l'expérience des jeunes hommes sous les armes se limitait souvent aux usages de leur province d'origine.

⁴⁵ Prenons la synthèse récente et par ailleurs excellente de Kremnitz (2018, 92-93) qui cite pour l'occitan le chiffre bien connu et sans doute juste de 10 millions de locuteurs capables de parler occitan en 1920 – soit la totalité des habitants du territoire d'oc –, mais qui suppose que la compétence en français reste vague dans les couches sociales pauvres, ce qui ne peut être juste que pour les personnes âgées de plus de 40 ans.

La période de la Première Guerre mondiale correspond donc au moment de la transition où un pays plurilingue peuplé d'individus monolingues – donc la situation vers 1800 – devient le pays presque monolingue d'aujourd'hui. Vers 1915, la France était un pays *plurilingue* habité en grande partie par des individus *bilingues* ou au moins 'di(a)glossiques'. Il s'agit de l'une des situations les plus intéressantes de l'histoire linguistique de la France. Ajoutons que, même si nous disposons de sources très variées concernant l'usage des langues vers 1900, les *Mots des Poilus* apportent une clarté nouvelle à ces constats.

Dans la trajectoire de la langue française, la situation communicative de la Grande Guerre, inséparable de ses aspects dramatiques, n'a pas été un épisode sans lendemain. Le fait que les habitants de la France aient pu prendre la mesure de la variation linguistique du pays, de ses dimensions et des barrières qu'elle pouvait générer, a mené à une prise de conscience collective des réalités langagières du pays. Les soldats ont été sensibilisés à la dimension linguistique de leur existence et aux implications des usages langagiers. Les conséquences de cette prise de conscience seront importantes: une fois revenus dans leurs familles, les soldats ont fait grand cas de ce que leurs enfants aient une bonne maîtrise du français. Cet aspect ne ressort que ponctuellement des correspondances, mais Rézeau apporte un témoignage qui nous semble très significatif *ex negativo*. Le Breton, d'origine aisée, René-Noël Abjean charge ainsi son épouse d'une tâche éducative à première vue surprenante:

(109) «Tâche aussi de leur en parler [aux enfants] le plus souvent possible en breton. Il faut bien qu'ils apprennent à parler couramment cette langue pour que plus tard ils ne soient pas embêtés s'ils tenaient commerce ou s'ils faisaient affaire avec la population du pays. Cela est d'une grande utilité pour eux, tâche de ne pas l'oublier» (Abjean-Plouguernew, 1917) [888]

Ce témoignage, juste et clairvoyant, prend tout son sens dans un contexte où les citoyens et les familles de France souhaitent renoncer aux dialectes dans l'éducation des enfants. R.-N. Abjean a bien cerné cette volonté généralisée parmi ses contemporains, mais il avait également entrevu – à juste titre – que le bilinguisme resterait pendant longtemps encore un atout pour les commerçants en Bretagne. Son pronostic reste en effet vrai jusqu'aujourd'hui.

Si les correspondances permettent d'établir que la génération des personnes nées entre 1877 et 1897 avait une pratique presque généralisée du dialecte, il existe une rupture nette à partir de la Première Guerre mondiale. La génération de ceux qui sont nés entre 1918 et 1940/45 restait souvent bilingue au moins passivement, mais abandonna le plus souvent dans la pratique la langue de ses ancêtres au profit du français. Le changement d'attitude a été radical⁴⁶. Pour l'essentiel des Français nés

⁴⁶ Kremnitz (1981, 92) décrit le cheminement d'une manière semblable, à la différence près qu'il suppose que le seuil d'un bilinguisme généralisé ne serait atteint que vers 1940 et non pas déjà vers 1920. Il admet toutefois que cette date se réfère au cas du breton, qui reste soutenu par l'Église (cf. *supra* n. 8) et dont le territoire linguistique correspond à un dixième de celui de l'occitan où le processus de substitution se serait réalisé plus tôt. Il est évident que

après 1945, les idiomes autochtones étaient désormais une forme d'expression révolue – la langue de leurs grand-parents –⁴⁷ et ceux qui sont nés après 1970 ont perdu la conscience de la situation linguistique de la France d'autrefois, c'est-à-dire un pays plurilingue avec une grande variation interne. Aujourd'hui, cette perte de conscience est pratiquement généralisée dans la société, même parmi les enseignants de français qui devraient pourtant pouvoir transmettre à leurs élèves l'histoire du patrimoine linguistique du pays.

6.2. Aspects interprétatifs

Dans un certain sens, les soldats de la première Guerre mondiale ont suivi le même cheminement mental que, 130 ans auparavant, les révolutionnaires érudits. Ces derniers avaient commencé par développer une forte conscience de l'état plurilingue de la France, où – facteur aggravant – le français n'était pas compris de tous. Ce constat avait mené dans un premier temps à la tentative de traduire les textes considérés comme essentiels pour la Révolution dans les idiomes de la France⁴⁸. Devant l'impossibilité pratique de pouvoir mener à bien cette œuvre digne de la Tour de Babel, l'idée des traductions a été abandonnée en faveur de celle d'éradiquer les idiomes. L'abbé Grégoire n'était pas le seul à penser alors que la seule voie pour construire un pays démocratique était la participation politique et donc l'abandon des dialectes et langues régionales en faveur du français. La réalisation de cette idée a toutefois demandé un temps certain et le vecteur primordial en fut la scolarité obligatoire, introduite près d'un siècle plus tard.

Il est certain que la disparition des variétés dialectales de la France résulte de différents facteurs. L'apprentissage scolaire du français a été renforcé par une lutte systématique dans les écoles contre la pratique des dialectes⁴⁹. L'avènement des médias de masse et la mobilité croissante ont également joué un rôle, de même que le centralisme politique qui s'est encore accentué tout au long du 20^e siècle⁵⁰. Ce sont des facteurs indéniables.

l'usage des langues aux différentes époques dépend fortement de l'âge et aussi du sexe des locuteurs ainsi que de l'habitat (villes vs campagnes et plaine vs montagnes, cf. Martel 2013b, 528). – Cf. également les éléments réunis par Lodge (1997, 266-270) concernant l'abandon des dialectes et langues régionales: les informations données par les différentes sources sont assez contradictoires et montrent toute la difficulté de la recherche sur l'usage des langues, soulignant par là la valeur des témoignages de première main réunis dans les *Mots des Poilus*.

⁴⁷ Notons que lors de son service militaire en 1971, Jean-Paul Chauveau a pu évaluer pour des hommes nés comme lui immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale le nombre de dialectophones en domaines d'oc et breton à environ 10% (cf. *supra* n. 20).

⁴⁸ Cf. Schlieben-Lange 1985; Martel 2013a, 272.

⁴⁹ Cf. la synthèse sur *L'interdit de la langue première à l'école* par Broudic 2013.

⁵⁰ Ajoutons également l'idéologie du monolinguisme, élaborée, elle aussi, au moment de la Révolution française, et la faible prise en considération des langues régionales dans la conscience patrimoniale autant que dans la culture politique et intellectuelle du pays, jusqu'à la formation universitaire et la recherche.

Mais l'apprentissage du français était une chose, la conscience de son utilité et de son importance pour la communauté en était une autre. Les témoignages des Poilus laissent entrevoir, dans les nombreuses observations concernant les ruptures de communication entre les idiomes de la France, une prise de conscience collective parallèle à celle des révolutionnaires. Dans le contexte des tranchées, des millions de Français ont fait les mêmes constats et en ont tiré les mêmes conclusions que l'abbé Grégoire et ses amis politiques entre 1789 et 1892. Il est vraisemblable que l'histoire des dialectes en France n'aurait pas été la même – ni dans les rythmes chronologiques ni peut-être dans les résultats actuels – sans l'expérience extrême des tranchées. Les hommes ont ressenti alors d'une part une forte solidarité au sein de la Nation et ils ont saisi d'autre part l'impact négatif de l'incompréhension entre les idiomes de la France⁵¹. Ils ont développé la détermination de renforcer l'identité nationale par une langue commune, choix compréhensible dans l'optique du pays et devant le souhait de ne pas mettre en danger la cohésion nationale.

La prise de conscience de la variation linguistique au moment de la Première Guerre mondiale semble ainsi avoir contribué à l'effacement de cette même variation. Cette époque a de toute évidence contribué, de manière très concrète, à l'abandon des langues autochtones et traditionnelles du pays et également des dialectes oiliques. Avec la même évidence, cet aspect de la Grande Guerre n'a pas été pris suffisamment en considération par l'historiographie linguistique du français⁵². Les témoignages des Poilus nous amènent ainsi à repenser et à préciser jusqu'aux grandes trajectoires des langues de France de notre époque.

Université de Zurich / ÉPHÉ-PSL, Paris

Martin GLESSGEN

⁵¹ Notons que la persistance plus forte des dialectes alémaniques et même lorrains en Alsace – ces derniers dans les différentes vallées des Vosges – semblerait confirmer ce constat, puisque les Alsaciens n'ont pas partagé, dans leur ensemble, l'expérience des tranchées françaises.

⁵² Cf. *supra* n. 10; nous n'avons trouvé que très peu de prises de position ciblées concernant la Grande Guerre comme celle de Georg Kremnitz (2018, 91), qui formule : «*Noch während des Ersten Weltkriegs kommt es zu mitunter tragisch endenden kommunikativen Problemen, wenn der Krieg auch zur Verbreitung der offiziellen Sprache beiträgt.*» Le constat est juste, mais il se résume à cette seule phrase. – Plus explicite, Françoise Gadet (*in* Chaurand 1999, 588), qui souligne que cette guerre «*bouleverse les mentalités et les structures de la France, en modifiant profondément l'écologie des populations [...]*»; elle reste somme toute sceptique quant à l'importance de «*la guerre de 14*» qui n'aurait eu «*que l'effet indirect d'obliger à s'entretenir en français des populations non destinées à se côtoyer*» (*ib.* 587); mais elle dit également : «*Un effet de ce brassage est la généralisation du français. [...] Vers les années 20, il n'est pas rare de voir une famille renoncer aux échanges en idiome local afin d'augmenter les chances sociales des enfants*» (*ib.* 588). Ce dernier constat lapidaire rejoint pleinement nos conclusions.

7. Bibliographie

- Auer, Peter, 2011. «Dialect vs. standard: a typology of scenarios in Europe», in: Bernd Kortmann / Jan van der Auwera (éds.), *The Languages and Linguistics of Europe – A Comprehensive Guide*, Berlin, de Gruyter, 485-500.
- Avanzi, Mathieu / Thibault, André, 2019 (éds.). *Français, dialectes galloromans et di(a)glossie, Langages* 215 [= numéro thématique].
- Bacconnier, Gérard / Minet, André / Soler, Louis, 1985. *La Plume au fusil. Les poilus du Midi à travers leur correspondance*, Toulouse, Privat.
- Berschin, Helmut / Felixberger, Josef / Goebel, Hans, 1978 (2013). *Französische Sprachgeschichte*, München, Hueber.
- Boyer, Henri, 2013. «'Patois': le déni français de glossonyme», in: Kremnitz 2013, 169-282.
- Broudic, Fañch, 2013. «L'interdit de la langue première à l'école», in: Kremnitz 2013, 353-373.
- Bruneau, Charles, 1958 (1961). *Petite histoire de la langue française*, t. 2. *De la Révolution à nos jours*, Paris, Colin.
- Carles, Hélène, 2020. «Nature et trajectoires du français régional en domaines occitan et franco-provençal», *ici* 121-167.
- Carles, Hélène / Glessgen, Martin, 2020. «L'écrit familial au début du XX^e siècle: l'apport des *Mots des Poilus* de Pierre Rézeau», *ici* 1-24.
- Certeau, Michel de / Julia, Dominique / Revel, Jacques, 1975. *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois: L'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard (2^e éd. 2004, avec une postface).
- Chambon, Jean-Pierre, 1997. «L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France: éléments pour un bilan méthodologique (1989-1993) et desiderata», in: *Lalies* 17, 7-31 [reproduit in: *Id.*, *Méthodes de recherche en linguistique et en philologie romane*. Textes choisis et présentés par É. Buchi et al., Strasbourg, ÉLiPhi, vol. 1, 2017, 355-379.]
- Chambon, Jean-Pierre, 2005. «Après le *Dictionnaire des régionalismes de France*: bilan et perspectives», in: Glessgen / Thibault 2005, 3-29.
- Charbonneau, Hubert / Guillemette, André, 1994. «Provinces et habitats d'origine des pionniers de la vallée laurentienne», in: Poirier, Claude et al., *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 157-183.
- Chaurand, Jacques (dir.), 1999. *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil.
- Chauveau, Jean-Paul, 2010. «Dialectes et français dans la formation des français expatriés en Amérique», in: Maria Iliescu / Heidi Siller Runggaldier / Paul Danler (éds.), *Actes du XXV^e Congrès Internationale de Linguistique et de Philologie Romanes* (Innsbruck, 3-8 sept. 2007), vol. 7, 251-260.
- Courouau, Jean-François, 2005. «L'invention du patois ou la progressive émergence d'un marqueur sociolinguistique français. XIII^e-XVII^e siècles», *RLiR* 69, 185-225.
- Droixhe, Daniel, 1981. «Dialecte et français dans la Wallonie d'ancien régime. Une réponse inédite à l'enquête de l'abbé Grégoire (1790)», in: *Hommages à la Wallonie. Mélanges M.A. Arnould et P. Ruelle*, Éd. de l'Univ. de Bruxelles, 123-145.
- Francard, Michel, 2005. «La frontière entre les langues régionales romanes et le français en Wallonie», in: Glessgen / Thibault 2005, 45-61.
- Gazier, Auguste, 1880. *Lettres à Grégoire sur les patois de France (1790-1794)* [Slatkine repr., Genève, 1969; publication antérieure: *Revue des langues romanes* 11 (1874) – 16 (1879)].

- Géa, Jean-Michel, 2015. «Le dialecte dans l'écriture de la guerre: la part absente?», in: Steuckardt 2015, 53-65.
- Gigon, Anne-Marie, 2004. *Correspondance d'Anne-Marie Gigon avec son époux Jean-Marie Auffray. Décembre 1915-Mai 1917*, éd. par Association Le Bas Champ, Vignoc.
- Giles, Howard / Coupland, Justine / Coupland, Nikolas. 1991. *Contexts of Accommodation: Developments in Applied Sociolinguistics*. Cambridge/UK, Cambridge Univ. Press.
- Glessgen, Martin, 2017. «La genèse d'une norme en français au Moyen Âge: mythe et réalité du 'francien'», *RLiR* 81, 313-398
- Glessgen, Martin / Schøsler, Lene, 2018. «Repenser les axes diasystématiques: nature et statut ontologique», in: Martin Glessgen / Johannes Kabatek / Harald Völker (éds.), *Repenser la variation linguistique*, Actes du Colloque DIA IV à Zurich (12 -14 sept. 2016), Strasbourg, ÉLiPhi, 2018, 11-52.
- Glessgen, Martin / Thibault, André (éds.), 2005. *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*. Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire (Strasbourg, UMB, 20-22 juin 2003), Strasbourg, Presses Universitaires.
- Hausmann, Frank-Rutger, 2001. «Auch im Krieg schweigen die Musen nicht». *Die Deutschen Wissenschaftlichen Institute im Zweiten Weltkrieg*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- Kailuweit, Rolf, 2015. «Korsisch als Kompensationssprache», in: Rolf Kailuweit / María Alba Niño (éds.), *Medien für Minderheitensprachen*, Freiburg, Rombach Verlag KG, 85-105.
- Kremnitz, Georg (éd.), 2013. *Histoire sociale des langues de France*, avec le concours de Fañch Broudic et al., Rennes, Presses Universitaires.
- Kremnitz, Georg, 2018. *Katalanische und okzitanische Renaissance. Ein Vergleich von 1800 bis heute*, Berlin/Boston, Walter de Gruyter.
- Lodge, R. Anthony, 1997. *Le français: histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.
- Martel, Philippe, 2013a. «Langues et construction nationale: la Révolution face aux 'patois'», in: Kremnitz 2013, 271-282.
- Martel, Philippe, 2013b. «L'occitan», in: Kremnitz 2013, 511-532.
- Martin, Jean-Baptiste, 2014. *Les poilus parlaient patois. Documents dialectaux de Rhône-Alpes, un regard différent sur la guerre de 1914-1918*, Lyon, EMCC.
- Morin, Yves Charles, 2002. «Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec», *Revue québécoise de linguistique* 31, 39-78, <<https://www.erudit.org/fr/revues/rql/2002-v31-n1-rql538/006844ar.pdf>> (avec le rectificatif: <<https://www.erudit.org/fr/revues/rql/2003-v32-n1-rql1022/012252ar.pdf>>; cf. la version corrigée sur le site de l'auteur <http://ycmorin.net/wp-content/uploads/2012/11/2002_Prononciation_du-fran%C3%A7ais_au_Qu%C3%A9bec.pdf>).
- Picoche, Jacqueline / Marchello Nizia, Christiane, ⁴1994 (¹1989). *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan.
- Poirier, Claude, 1994. «La langue parlée en Nouvelle-France: vers une convergence des explications», in: Raymond Mougeon / Édouard Beniak (éds.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 237-273.
- Rauzier, Ives, 2001 (²2016). *L'Occitan dans les tranchées*, Lille, TheBookEdition.com.
- Rey, Alain / Duval, Frédéric / Siouffi, Gilles, 2007. *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*, Paris, Perrin.
- Rézeau, Pierre, 1976. *Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant*, Paris, Klincksieck (Bibliothèque française et romane, 38).

- Rézeau, Pierre, 2018, *Les mots des Poilus dans leurs correspondances et leurs carnets*, Strasbourg, ÉLiPhi.
- Schlieben-Lange, Brigitte, 1985. «La politique des traductions», *Lengas* 17, 97-126.
- Steuckardt, Agnès (éd.), 2015. *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaisons.
- Thibault, André, 2003. «Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre et Miquelon», in: Gerhard Ernst et al., *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin/New York, de Gruyter, vol. 1, 895-911.
- Thibault, André, 2013. «Variation diatopique et diastratique dans les Archives de la Parole du fonds Brunot: le cas des enquêtes du Berry», *Diachroniques* 6 [= Ferdinand Brunot, la musique et la langue. Autour de la parole de Ferdinand Brunot], Paris, PUPS, 121-148.
- Thibault, André, 2020a. «La variation régionale chez les Poilus: phonétique et morphosyntaxe», *ici* 99-120.
- Thibault, André, 2020b. «Analyse linguistique des traits phonographiques et morphosyntaxiques de la correspondance d'une femme de soldat en Bretagne romane (1915-1917)», *ici* 389-438.
- Wartburg, Walther von, 1946 (¹²1993). *Évolution et structure de la langue française*, Tübingen/Basel, Francke.
- Winkelmann, Otto, 1990. «Les aires linguistiques», carte, in: Günter Holtus / Michael Metzeltin / Christian Schmitt, *Lexikon der romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. 5/1, xxiii.
- Wolf, Heinz Jürgen, 1979 (²1991). *Französische Sprachgeschichte*, Heidelberg/Wiesbaden, UTB.